

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE
SUR LA BANDE FRONTALIÈRE

RÉALISATION EN COURS DE 80 POSTES DE SURVEILLANCE

P. 4



AU LENDEMAIN
DES DÉCLARATIONS DU SG DU FLN

L'AMBASSADEUR DE FRANCE CHEZ SAÏDANI

P. 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2021 | Jeudi 7 novembre 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

RIDEAU ! DE GUY BEDOS À ALGER

LE RIRE, CE N'EST PAS DE LA BLAGUE

P. 13

SELLAL EN VISITE DE TRAVAIL À ADRAR

ÇA P SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE !



P. 3

CORPS COMMUNS
DE SANTÉ PUBLIQUE
**LA COORDINATION
BIENTÔT ÉRIGÉE
EN SYNDICAT
NATIONAL**

P. 5

RECONNU COUPABLE DE VIOL

**5 ANS DE RÉCLUSION CRIMINELLE CONTRE
UN MUSICIEN-COMPOSITEUR**

P. 5

INCENDIE DE LA LAITERIE DE BARAKI

D'IMPORTANTES DÉGÂTS DÉPLORÉS

P. 24



1,6 milliard de dinars ont été accordés pour la réhabilitation des réseaux secondaires d'AEP des communes de Chlef.

187 personnes sont décédées par asphyxie au monoxyde de carbone de janvier à octobre de l'année en cours en Algérie.

826 écoliers à Oran souffrent de troubles du langage, a-t-on appris lors de la première rencontre sur les difficultés de scolarisation et de dyslexie.

Portes ouvertes de la DGSN sur les accidents de la route

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a organisé mardi, en coordination avec l'Entreprise publique de télévision (EPTV), une journée portes ouvertes sur les accidents de la route, lors de laquelle ont été mis en exergue les efforts de la Sûreté nationale pour la consécration de la culture de la prévention routière dans la société. Cette journée de sensibilisation a connu la participation de la chaîne du Coran, qui s'inscrit dans le cadre "de la communication sécuritaire visant à ancrer la culture de la prévention routière auprès des usagers". Cette rencontre s'est déroulée en présence de cadres de la Sûreté nationale qui ont passé en revue la politique suivie par la DGSN en matière de prévention routière. Il a été également question des différentes campagnes de sensibilisation, des programmes de prévention et des mesures coercitives, outre la présentation du bilan des accidents de la route et de leurs principales causes.

Les cadres de la Sûreté nationale ont évoqué les



efforts déployés par la police, en coordination avec les différents partenaires et associations de la société civile, en vue de diffuser la culture de la prévention routière chez les citoyens, notamment les jeunes.

Vol inaugural Oran-Istanbul le 12 novembre



Un vol inaugural Oran-Istanbul (Turquie) aura lieu le 12 novembre à partir de l'aéroport international Ahmed-Ben-Bella d'Es-Sénia, a annoncé, lundi, le directeur régional de la compagnie Air Algérie.

Deux vols aller et retour par semaine seront programmés pour cette desserte pour répondre aux exigences du marché et à la forte demande sur cette

ligne, décidée suite à une étude effectuée par la compagnie, a ajouté Mohamed Fouad Chentouf, en marge d'une rencontre organisée par Air Algérie au profit des représentants d'agences de voyages et de tourisme de l'ouest du pays.

La création de cette nouvelle ligne s'inscrit dans le cadre d'une série de mesures prises par la direction d'Air Algérie pour augmenter le volume de ses activités à partir de l'aéroport international d'Es-Sénia qui connaîtra à partir de cette saison 17 nouveaux vols pour renforcer les lignes existantes, selon le même responsable. De nouvelles lignes relieront Oran à des villes européennes, françaises notamment, dont Toulouse qui sera desservie par des vols quotidiens au lieu de deux par semaine, a-t-il précisé. Par ailleurs, le chef de division commerciale d'Air Algérie, Zohir Houaoui, a indiqué que la compagnie "s'attèle à redoubler d'efforts dans un souci d'améliorer ses prestations, surtout le respect des horaires de vols qui a atteint dernièrement un taux de 65%".

14.080 l de carburant et 260,5 t de denrées alimentaires saisis à Tamanrasset

Les brigades des Douanes ont saisi, dernièrement, à Tamanrasset 14.080 litres de carburant et 260,5 tonnes de denrées alimentaires, destinés à la contrebande, a-t-on appris, mardi, auprès des services douaniers de la wilaya. La saisie a été opérée suite à la perquisition d'un entrepôt, à l'appui d'un mandat des instances judiciaires, et a permis aux douaniers de mettre la main sur 204 tonnes de farine, 36 tonnes de pâtes alimentaires, 12 tonnes de semoule, 5 tonnes de sucre et 3,5 tonnes de riz, a-t-on précisé de même source. La fouille de sept camions se trouvant dans l'entrepôt ont permis aussi aux douaniers de découvrir 14.080 litres de carburant, conditionnés dans des fûts de 200 litres et dissimulés sous des sacs de farine, selon les services douaniers. L'opération a permis de saisir aussi les camions servant au transport de la marchandise destinée à la contrebande, ainsi que 3 bétonnières se

trouvant également sur les lieux, ont ajouté les mêmes services.



L'aéroport de Chicago reçoit la visite d'un... alligator



C'est un drôle d'intrus que la police de Chicago a découvert bien caché sous un escalator du terminal 3 de l'aéroport de la ville. Quand l'agent de maintenance a fait son tour de ronde, vendredi dernier, dans le terminal 3 de l'aéroport de Chicago O'Hare, elle a trouvé, bien installé sous l'escalator du terminal, le bébé alligator. Mesurant près de 30 cm l'animal aux dents acérées a causé une belle frayeur à l'agent de maintenance qui a alerté la police. Capturé l'animal a été confié à la Société herpétologique de Chicago. Selon son président, l'alligator était "plutôt dans un triste état".

Personne n'a été capable d'expliquer comment le reptile a pu se retrouver là. Appartenait-il à un voyageur ? Pour le moment, l'énigme reste entière.

Collision de 2 avions en plein ciel au Wisconsin

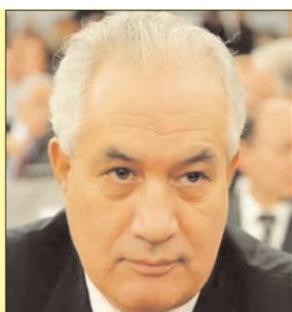


Deux avions, transportant des parachutistes à près de 4.000 mètres d'altitude sont entrés en collision samedi 2 novembre, dans le ciel du Wisconsin, aux

Etats-Unis. Mike Robinson, l'un des moniteurs de parachute, raconte qu'ils s'apprêtaient à effectuer leur dernier saut de la journée et que les deux avions volaient en formation quand soudain les deux avions se sont percutés et les ailes de l'avion de tête ont commencé à prendre feu. Par chance, les 9 passagers étaient tous des parachutistes aguerris, avec des centaines de sauts à leur actif.

Les 9 passagers plus le pilote, ont, donc, pu sauter et ouvrir leurs parachutes à quelque 1.200 mètres d'altitude avant que l'avion ne se désintègre dans les airs. "On était en chute libre à quelque 200 km/h lorsque nous avons ouvert nos parachutes. Tout à coup, les débris sont tombés plus rapidement que nous. Par chance, on a pu les éviter", a témoigné l'un des passagers. Le pilote du deuxième avion, endommagé par l'impact, a pu le faire atterrir en toute sécurité.

D
i
x
i
t



Tayeb Belaïz :

"C'est à l'Administration qu'échoit la mission d'organiser et d'encadrer les élections partout dans le monde et elle ne saurait, de ce fait, en être écartée.

L'organisation d'échéances nationales était régie par la loi électorale, laquelle consacre une commission nationale de surveillance des élections en lui conférant de larges prérogatives, depuis le début de la révision des listes électorales jusqu'à la fin du processus. Cette instance est composée de représentants des formations politiques, toutes obédiences confondues. Même si ces partis sont en droit de demander à ce que le ministère de l'Intérieur soit écarté de l'organisation et de l'encadrement des élections, il ne fait aucun doute que ces formations et autres ne sont pas en mesure d'assurer le contrôle global de tous les bureaux de vote."

SELLAL EN VISITE DE TRAVAIL À ADRAR

Cap sur le développement économique !

Travaux publics, logement, santé, agriculture et une première en Algérie, une ferme éolienne de production d'énergie : tels sont les secteurs qui ont reçu, hier à Adrar, la visite du Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a entamé, hier, une visite de travail d'une journée dans la wilaya d'Adrar, dans le cadre de la mise en oeuvre du programme du président de la République. Abdelmalek Sellal a entamé sa tournée par l'inspection du projet de route reliant Adrar à Aoulef sur une distance de 150 km, avec présentation d'un exposé sur la situation du secteur des travaux publics dans la wilaya. Inscrit dans le cadre du programme complémentaire de soutien à la croissance de 2011, pour une enveloppe de plus de 2,7 milliards DA, le projet a été réparti en quatre lots attribués à une entreprise publique et deux entreprises privées de travaux publics. Abdelmalek Sellal n'a pas manqué d'insister sur le respect des normes de qualité dans la réalisation et de l'accélération du rythme d'exécution de ce projet, au regard de l'importance de cet axe routier pour le désenclavement de la commune d'Aoulef et de ses ksour, et de sa connexion à la wilaya limitrophe de Tamanrasset. Il a également insisté sur la nécessité de veiller ensuite au volet de la maintenance et de l'entretien de cette route. Seconde étape de sa tournée : le chantier de réalisation d'un pôle de santé. Ce pôle regroupe un hôpital gériatrique, un hôpital psychiatrique, un centre anticancéreux et un établissement public hospitalier de 240 lits. Le nouvel établissement public hospitalier de 240 lits, dont les travaux de réalisation, confiés à l'entreprise algérienne Cosider, ont été lancés récemment, a bénéficié d'une enveloppe de 3 milliards DA. Concernant le projet de centre anticancéreux, d'une capacité de 140 lits, il a été lancé en chantier fin 2012 et devra être livré à la fin de 2015. Sur le site du pôle de santé, le Premier ministre a instruit les responsables concernés pour œuvrer à la reconversion du projet de l'hôpital gériatrique en hôpital mère-enfant, en veillant à finaliser sa réalisation dans un délai de 6 mois. Abdelmalek Sellal a également appelé les responsables du secteur à travailler dans le sens de préparer la wilaya à abriter dans le futur un

centre hospitalo-universitaire, tout en insistant sur la mise à la disposition des praticiens spécialistes de logements de fonction en nombre suffisant, les responsables de la santé à consacrer des logements de fonction aux médecins travaillant dans les établissements hospitaliers. "Il est important désormais de consacrer plus de deux logements de fonction pour chaque service de santé dans les établissements hospitaliers", a-t-il indiqué, soulignant qu' "il est impératif de garantir des logements aux médecins spécialistes qui viennent des autres wilayas".

Encore et toujours, «la centralité» du pôle urbain

Peu après, il a inspecté le pôle d'aménagement urbain dans la zone de Tillilane. Le pôle renferme un programme de 1.000 logements de type public locatif (200 de la tranche 2010 et 800 de la tranche 2011), pour un coût de plus de 2,4 milliards DA. Le Premier ministre a mis l'accent sur la nécessité de revoir la situation des équipements publics, tout en insistant sur la réalisation de ces équipements publics à l'intérieur du périmètre urbain et de veiller à la création d'espaces verts. Une exploitation agricole privée dans la zone de Tillilane, à Adrar a ensuite accueilli la délégation ministérielle. Cette exploitation de 5 hectares est exploitée par un jeune ayant bénéficié d'un financement de 1,2 million DA dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes. Le Premier ministre a exhorté les responsables concernés à accompagner les jeunes porteurs de projets dans le domaine agricole, et mettre à leur disposition les connaissances en matière de développement agricole, susceptibles de les aider à réussir leurs projets. Il a aussi procédé à une remise symbolique de titres de concession agricole à 9 jeunes sur un ensemble de 2.285 jeunes, sur une superficie agricole globale de 10.834 hectares. Concernant des doléances soulevées par des agriculteurs et portant notamment sur l'ouverture de pistes



agricoles et la réduction de la tarification de l'énergie électrique, le Premier ministre a indiqué que la question sera étudiée afin de lui trouver des solutions adéquates. Il s'est rendu ensuite sur le site du projet de la ferme éolienne de production d'énergie d'une capacité de 10 mégawatts, première du genre à l'échelle nationale. La réalisation du projet a été confiée à CEGELEC Algérie-France. Le projet, dont CEGELEC se charge de l'étude et la réalisation et la société Ettarkib (filiale du groupe Sonelgaz) de la partie génie-civil, est implanté sur une surface de 50 hectares et comprend une douzaine d'éoliennes déjà installées, a-t-on fait savoir. Le choix de la région de Kabertène, relevant territorialement de la commune de Tsabit, a été fait suite à une étude cartographique sur les grandes régions de vent en Algérie, et à l'issue de laquelle les régions de Tindouf et d'Adrar ont été définies. Le

Premier ministre, Abdelmalek Sellal, visitera peu après une briqueterie au niveau de la zone d'activités de la wilaya. Cette unité de production d'une capacité de 300.000 tonnes/an, fruit d'un investissement privé, a bénéficié des avantages mis en place par l'Etat à travers le guichet unique décentralisé de l'Agence nationale de développement de l'investissement, pour une extension d'activité. Il a procédé peu après à la mise en exploitation d'un nouvel institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP) d'une capacité de 400 places pédagogiques et doté d'un internat de 200 lits.

Le Premier ministre a saisi l'opportunité pour appeler à étendre la gamme de spécialités destinées à la femme rurale et à programmer des spécialités qui répondent aux besoins du marché local de l'emploi. Synthèse : **S. B.**

Santé : enquête sur les cas de malaria

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé, hier, à Adrar qu'une commission d'enquête a été constituée pour définir les causes des cas de malaria enregistrés récemment dans plusieurs régions du pays. "Six cas de malaria ont été enregistrés en Algérie", a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse en marge de la visite de travail qu'effectue le Premier Ministre, Abdelmalek Sellal dans la wilaya d'Adrar, soulignant que "l'enquête sur les causes de contagion se poursuit toujours et ses résultats seront annoncés jeudi".

L'Algérie "a pu éradiquer cette maladie contagieuse grâce aux moyens consacrés par l'Etat", a rappelé M. Boudiaf, soulignant qu'il est difficile "de maîtriser cette maladie quand elle provient d'un autre pays".

Les services épidémiologiques "sont appelés actuellement à redoubler d'efforts en matière de prévention contre ce type de maladies", a-t-il dit.

Les personnes atteintes "déclarent souvent qu'elles rentrent d'un autre pays", a précisé M. Boudiaf. **S. B.**

"Doing Business in Algeria" revient

Le ministre du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement, Amara Benyounes, a annoncé, hier, à Adrar de la redynamisation du comité "Doing Business in Algeria" visant à augmenter l'attractivité de l'Algérie en matière d'investissements directs étrangers (IDE).

"Le comité Doing Business in Algeria a été redynamisé il y a une dizaine de jours, car il constitue une référence pour le classement du climat d'affaires en Algérie au niveau international", a déclaré à la presse Amara Benyounes en marge de la visite de travail qu'effectue le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans la wilaya d'Adrar. Selon le ministre, la redynamisation de ce comité "permettra de faire gagner à l'Algérie quelques places dans les classements internationaux d'ici une année".

Relevant que le climat d'affaires en Algérie "reste très attractif", il a fait savoir que plusieurs projets de partenariats avec des firmes étrangères sont "en cours de négociations". A une question sur l'avancement du projet de fabrication de voitures Renault, il a précisé que les travaux de construction de l'usine ont démarré "depuis plus d'un mois", affirmant que les "premières voitures sortiront sur le marché vers novembre ou décembre 2014". **R. N.**



PROFANATION DE L'EMBLÈME NATIONAL À CASABLANCA

Sit in de l'Onec pour dénoncer l'acte criminel

L'Organisation nationale des enfants de chouhada (Onec) a organisé mercredi à Alger, un sit-in pour dénoncer la violation des locaux du consulat général d'Algérie à Casablanca (Maroc) et la profanation de l'emblème national un 1er Novembre, date de commémoration du déclenchement de la glorieuse révolution. Intervenant à cette occasion, le secrétaire général de l'Onec, Tayeb El Houari, a

dénoncé l'"acte criminel" appelant les autorités marocaines à "prendre des sanctions sévères à l'encontre des auteurs et à présenter des excuses au peuple algérien". "Par cet acte odieux perpétré à l'encontre des chouhada de la guerre de libération, le Maroc a dépassé la ligne rouge", a-t-il estimé avant d'appeler les autorités algériennes à "trouver le meilleur moyen de mettre fin à des agissements aussi infâmes".

Tayeb El Houari a réitéré le soutien de l'organisation aux démarches et positions de l'Etat algérien concernant la cause sahraouie conformément aux décisions des Nations unies et de l'Union africaine (UA). Le sit-in a eu lieu en marge de la réunion de la commission nationale chargée de la préparation du 5^e congrès de l'organisation prévu fin décembre prochain.

AU LENDEMAIN DES DÉCLARATIONS DU SG DU FLN

L'ambassadeur de France chez Saïdani

Le secrétaire général du FLN, Amar Saïdani, a rencontré l'ambassadeur de France en Algérie, André Parant. Rien n'a filtré sur la teneur de cette rencontre qui a eu lieu au siège du FLN.

PAR KAMEL HAMED

En effet, ni Amar Saïdani, ni André Parant n'ont souhaité faire la moindre déclaration laissant ainsi les journalistes sur leur faim. En vérité, ce n'est pas la première fois que l'ambassadeur de France en Algérie rencontre des chefs de partis politiques. Il y a juste quelques semaines, il a, en

effet, eu des entretiens avec le président du MSP, Abderrazak Mokri. Des rencontres qui font partie apparemment de l'activité ordinaire d'un ambassadeur, mais qui, cela dit, suscitent toujours des appréhensions du côté algérien. La rencontre entre le secrétaire général du FLN et l'ambassadeur de France intervient, cependant, dans un contexte fort particulier puisque elle s'est déroulée au lendemain des déclarations du chef de file du vieux parti. Des déclarations qui, de par leur teneur, ont fait un grand bruit sur l'échiquier politique national. Amar Saïdani avait, pour rappel, épinglé le Département du renseignement et de la sécurité (DRS), le Premier ministre, Abdelmalek Sellal et le secrétaire général par intérim du RND, Abdelkader Bensalah. Il a surtout soutenu que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, va briguer un quatrième mandat lors des élections présidentielles d'avril 2014. On com-

prend dès lors mieux pourquoi l'ambassadeur de France s'est empressé d'aller à la rencontre de Saïdani puisqu'il est certain que ce rendez-vous a eu lieu suite à la demande du diplomate français. Ce dernier voulait sans doute confirmer à la source les dires de Saïdani. Le grand intérêt que porte la France à l'échéance électorale du printemps 2014 est un secret de Polichinelle. Paris ne s'en cache pas d'ailleurs. Pas plus d'ailleurs que les autres puissances internationales ou les grandes organisations et ensembles internationaux. Dans ce cadre une mission de l'Union européenne qui a séjourné récemment en Algérie est allée même jusqu'à demander l'accès au fichier électoral national. Une demande qui a suscité une réponse sèche du gouvernement algérien qui a, par le biais du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, Tayeb Belaïz, opposé une fin de non recevoir car considérant cela comme une

sorte d'immixtion dans les affaires intérieures du pays. Belaïz a, toutefois, soutenu que toutes missions d'observation des prochaines élections seront les bienvenues. Outre donc la quête d'informations fiables sur le prochain scrutin, André Parant a certainement développé devant Amar Saïdani la position française à propos de ce rendez-vous. Laquelle position ne saurait être différente de celle déjà développée devant le président du MSP, Abderrazak Mokri. Avec ce dernier, André Parant a surtout mis l'accent sur « la transparence » du scrutin. Cet intérêt français pour la situation politique en Algérie en général et les élections présidentielles de 2014 en particulier s'est manifesté récemment lorsque un groupe de députés français a élaboré un rapport dans lequel il considérait que la « situation est floue ». **K. H.**

PLF 2014, LES FACILITATIONS À L'INVESTISSEMENT

Les entreprises privées favorisées

Les nouvelles facilitations au profit de l'investissement comprises dans le projet de loi de finances (PLF) pour 2014, qui sera soumis au vote de l'APN mardi prochain, profiteront surtout aux investis-

seurs privés, c'est ce qu'assuré sur les ondes de la chaîne III le ministre des Finances Karim Djoudi.

Le projet prévoit une hausse de 16% des dépenses d'équipement et "offre ainsi un plan de charges important aux entreprises privées", a déclaré le ministre à la Radio nationale. L'impact de la suppression du plafonnement de l'exonération fiscale pour la réalisation des investissements ou l'annulation du passage obligatoire par le Conseil national d'investissement (CNI) concernant les investissements supérieurs à 500 millions de DA et inférieurs à 1,5 milliard de DA, sera "ressenti dans l'immédiat", a promis M. Djoudi. Les mesures du PLF 2014 s'articulent en outre sur des facilitations au profit des transactions, l'encouragement de l'implantation d'agences bancaires à travers le territoire national, la préservation du pouvoir d'achat du citoyen et l'encouragement de l'investissement à travers notamment la réduction de la pression fiscale, a-t-il rappelé. La pression fiscale est déjà "très faible" en Algérie qui consacre annuellement plus de 500 milliards de DA pour des exonérations fiscales, a-t-il fait remarquer, écartant toute réduction des taux de l'IBS (Impôt sur les bénéfices des sociétés) ou de celui de la TAP (Taxe sur l'activité professionnelle) dans le futur. Le ministre a considéré que la suppression de la TAP, qui rapporte 300 milliards de DA/an aux communes, apporterait "un coup dur" à leurs trésoreries, évoquant une réflexion en cours pour "remonter un autre impôt qui arrange les entreprises sans priver les communes de leurs ressources".

L'Etat continuera à soutenir les produits de base

L'ALGÉRIE ESPÈRE DE BONS CLASSEMENTS À L'INTERNATIONAL

Le climat d'affaires va s'améliorer d'ici un an

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le climat d'affaires en Algérie sera amélioré en fonction des classements des institutions internationales. Comme première initiative, le ministre du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement Amara Benyounes a annoncé hier que « le comité Doing Business en Algérie a été redynamisé il y a une dizaine de jours ».

En marge de la visite de Sellal à Adrar, le ministre de l'Industrie a indiqué que « le comité Doing Business constitue une référence en matière de classement du climat d'affaires pour l'Algérie au niveau international ». Selon lui « cette redynamisation du comité permettra à l'Algérie de gagner quelques places dans les classements internationaux d'ici une année ».

Une ambition qui reste possible du moment que le « climat d'affaire reste attractif » avec des notes moyennes accordées par

Reconnaissant que la baisse constatée du volume des exportations d'hydrocarbures, accompagnée d'une chute des prix du pétrole, allaient engendrer une baisse des recettes de l'Etat, M. Djoudi a assuré que le soutien étatique des produits de première nécessité sera maintenu. "Nous allons continuer à soutenir (...) mais il est évident que l'Etat sera appelé, dans le temps, à revoir sa politique de soutien tout en essayant de conserver le pouvoir d'achat des citoyens", a-t-il avancé.

Interrogé sur la question de la dépréciation du dinar, M. Djoudi a souligné d'emblée que la situation "s'est légèrement inversée" au cours des 10 derniers jours puisque le taux de change euro/dinar est passé de 113 à 109, avec une légère appréciation du dinar par rapport au dollar. Il a ensuite expliqué que la dépréciation n'était pas liée à l'inflation, qui est en revanche en train de décroître, ni à la masse monétaire mais plutôt à "la liquidité du marché résultant de la demande d'achat ou de vente de devises consécutive à des opérations d'importation". Sur le recours de l'Algérie à user de son droit de préemption sur l'usine de pneumatiques Michelin à Alger, après que le propriétaire ait décidé de la fermer suite à des difficultés à l'international, M. Djoudi a souligné que cette démarche visait seulement à récupérer le foncier sur lequel l'usine était installée. "L'activité de Michelin à Alger a disparu avec la fermeture de son usine, l'Algérie exerce son droit de préemption fondamentalement pour récupérer le foncier, maintenant il peut y avoir des investisseurs dans la pneumatique qui souhaiteraient y investir et ils seront bien accueillis", a-t-il assuré.

Selon le ministre, l'exercice du droit de préemption, instauré par la loi de finances

complémentaire en 2009 ne signifie pas la nationalisation, mais de "reprenre un actif et de le remettre sur le marché".

Dossier Djezzy : quelques questions encore à régler

Cette opération vient s'ajouter au dossier de l'opérateur de téléphonie mobile Djezzy sur lequel l'Etat a aussi fait valoir son droit de préemption. "C'est un long dossier sur lequel nous continuons de négocier quasi quotidiennement. Il ne manque que 2 ou 3 questions à régler sur le volet financier (à nous souhaitons que ça (l'accord) se fasse rapidement", a-t-il fait savoir. Evoquant, par ailleurs, les réserves de change de l'Algérie, estimées à près de 200 milliards de dollars, il a encore précisé que seuls 6% de ces réserves sont placées auprès des banques commerciales, multilatérales ou centrales à l'étranger. Le ministre a réfuté toute frilosité de la part des banques à financer les investisseurs, citant pour preuve le taux de croissance des crédits à l'économie qui a atteint les 17% durant le premier semestre 2013. Selon M. Djoudi, le retour du crédit à la consommation pour la production nationale, exigé avec insistance par les partenaires économiques et sociaux est conditionné par la mise en place de la centrale des risques. "Il faudrait attendre que la Banque d'Algérie mette en fonctionnement sa centrale des risques pour éviter que des ménages se trouvent dans une situation de surendettement", a-t-il dit. Pour ce qui est de l'autorisation d'importation, proposée par la centrale syndicale, il a enfin expliqué que les accords internationaux qui lient l'Algérie aux autres pays du monde interdisaient le recours à ce genre d'autorisations. **APS**

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE SUR LA BANDE FRONTALIÈRE

Réalisation en cours de 80 postes de surveillance

Le directeur général des Douanes, Mohamed Abdou Bouderbala, a annoncé mercredi à Oran la réalisation en cours de 80 postes de surveillance sur la bande frontalière du pays. Dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie de sortie de la première promotion d'officiers de brigades à l'Ecole nationale des Douanes d'Oran, M. Bouderbala a indiqué que le nombre de ces postes, destinés à renforcer les capacités de lutte contre la contrebande, atteindra le chiffre de 80 s'étendant sur la bande frontalière dans l'Ouest, l'Est et le Sud du pays. "Ces nouvelles structures, dont certaines seront bientôt inaugurées, contribueront, une fois opérationnelles, à lutter contre la contrebande, notamment sur la bande frontalière dans l'Ouest du pays qui connaît un trafic de drogue provenant du Maroc" rapporte l'APS. "Nous œuvrons aussi à protéger l'économie nationale en luttant contre la contrebande de marchandises et du carburant", a-t-il ajouté. Les postes de surveillance seront dotés d'une moyenne de 40 douaniers chacun et de moyens importants en vue de "renforcer la lutte contre le trafic de stupéfiants vers l'Algérie et la protection de la santé des citoyens, surtout que le pays est situé à proximité d'un grand producteur mondial de résine de cannabis", a souligné le même responsable. Quatre postes seront bientôt inaugurés à travers la bande frontalière relevant territorialement de la wilaya de Tlemcen où sont prévus 20 postes, ajouté à 23 autres postes à Tébessa.

Au sujet de la convocation en justice des agents et cadres des Douanes algériennes dans l'affaire Sonatrach, M. Bouderbala a souligné que les douaniers "sont tenus à fournir des informations et des données sur les méthodes de dédouanement pour ce qui est des hydrocarbures."

M. Bouderbala a présidé la cérémonie de sortie de la 1ère promotion d'officiers de brigades composée de 232 diplômés dont 46 femmes qui ont suivi une formation d'une année en sciences économiques et administratives, en économie douanière et fiscale et en contrôle de gestion, en plus d'une formation paramilitaire. Cette promotion a été baptisée du nom du chahid du devoir Lebgaâ Tahar, assassiné lors d'une mission, de même qu'un nombre de ses collègues, par un groupe terroriste en 1995, dans une embuscade à Beni Boussaïd à l'ouest de Tlemcen.

pour permettre une plus grande flexibilité et de facilités pour les projets d'investissements. L'Agence nationale du développement de l'investissement sera à son tour plus souple dans le traitement des dossiers et leur mise en route dans le cadre de la feuille de route tracée par le Premier ministre Sellal. De son côté, l'ANDI a révélé selon son enquête que « plus de 32.000 projets d'investissements, dont 410 projets étrangers ont été réalisés en Algérie entre 2002 et 2012 pour un montant global de 2.547 milliards de DA (31,8 milliards de dollars au taux actuel) ». Le DG de cette agence a reconnu « une évolution substantielle des investissements » même si la conjoncture internationale reste défavorable.

Le même responsable avait affirmé que cette conjoncture « nous impose d'aller vers une diversification soutenue des investissements tant locaux qu'internationaux pour pouvoir relever les défis ». **F. A.**

DANGERS DE LA CONTREFAÇON

Un colloque international prochainement à Alger

Un colloque international sur la contrefaçon en Algérie se tiendra les 25 et 26 novembre à Alger, afin d'examiner l'impact de ce phénomène sur l'économie nationale et de tenter de trouver des mécanismes efficaces pour enrayer le fléau, ont indiqué mercredi les organisateurs.

PAR RACIM NIDAL

Organisé par World Trade Center Algeria (WTCA), en collaboration avec le ministère du Commerce, ce colloque vise à sensibiliser sur les conséquences de cette "épidémie mondiale" qui affecte aussi bien les producteurs que l'économie nationale mais surtout la santé et la sécurité du consommateur, a indiqué Hocine Saïbi, représentant du WTCA.

Des experts nationaux et étrangers, des institutions publiques et des organismes internationaux spécialisés prendront part à cette rencontre, qui débattrà aussi de l'état



des lieux de ce phénomène en Algérie, des mesures juridiques mises en place pour y faire face et les expériences des autres pays dans ce domaine.

Il s'agit aussi pour les chefs d'entreprises d'apporter leurs témoignages sur l'ampleur de ce fléau sur leurs sociétés et de vulgariser certaines gestes permettant aux

consommateurs et aux industriels de distinguer les produits originaux de ceux contrefaits.

Sur le plan économique, la contrefaçon, qui prend de l'ampleur dans le monde, entraîne des pertes sur le chiffre d'affaires des entreprises productrices des produits d'origine et donc des pertes en termes d'em-

ploi, a-t-on relevé. Elle a également des "conséquences dangereuses" sur le consommateur final car les produits contrefaits, qui ne répondent pas aux normes, portent directement atteinte à la santé humaine et causent parfois des accidents mortels, a-t-il ajouté.

Pour le représentant de la WTCA, le cadre juridique et les mécanismes mis en place par l'Algérie sont "suffisants" pour limiter l'impact de ce phénomène, estimant néanmoins qu'il était quasiment impossible de contrôler tous les secteurs même dans les pays les plus développés.

La contrefaçon touche actuellement tous les secteurs d'activité dans le monde notamment les produits cosmétiques, le matériel électronique et informatique, les logiciels et les pièces de rechange.

Pour M. Saïbi, qui cite des données de l'Organisation mondiale des douanes (OMD), la valeur des produits contrefaits dans le monde est passée de 5,5 milliards de dollars en 1982 à plus de 500 milliards de dollars en 2002.

En Algérie, le dispositif mis en place par les services des Douanes avait permis en 2011 de saisir un total de 700.841 articles contrefaits, un chiffre en hausse de 84,5% par rapport à 2010 (379.774), selon ce corps constitué. **R. N.**

CORPS COMMUNS DE SANTÉ PUBLIQUE

La coordination bientôt érigée en syndicat national

PAR RAYAN NASSIM

La Coordination nationale des corps communs de la santé publique sera promue en Syndicat national afin de pouvoir siéger et participer au congrès de la Fédération nationale des travailleurs de la santé, affiliée à l'UGTA qui se tiendra dans quelques semaines. La Coordination nationale des corps communs de la santé a célébré ses deux années d'existence. Son coordinateur national, Betraoui Mounir, a affirmé qu'elle sera promue syndicat national lors d'une rencontre avec les

représentants des 48 wilayas, tenue à la Maison du peuple à Alger. "Nous allons travailler d'arrache-pied pour arriver à la mise en place du syndicat national des corps communs. C'est le grand chantier qui nous attend les jours à venir", a indiqué le coordinateur sans toutefois préciser une échéance. M. Betraoui a affirmé que "des discussions ont déjà été entamées avec la centrale syndicale et la coordination a obtenu des garanties de la part du secrétaire général de l'UGTA".

"L'important dans cette entreprise n'est

PROCÈS NAFTAL

Les 21 inculpés écopent de 3 à 7 ans de prison ferme

Des peines allant de 3 à 7 ans de prison ferme ont été prononcées mercredi par le pôle judiciaire spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed à Alger contre 21 individus reconnus coupables de contrebande de carburant en 2012 portant préjudice à l'entreprise Naftal. Les inculpés font partie d'un groupe de 26 individus, dont 5 ont été acquittés par le pôle judiciaire spécialisé en affaires de corruption. Le chef de la sécurité interne de la station Caroubier de l'entreprise Naftal, principal accusé dans

cette affaire, s'est vu infliger une peine de 7 ans de prison ferme, alors que les 20 autres accusés ont écopé de peines allant de 3 à 6 ans de prison ferme. Les mis en cause, ont été reconnus coupables de détournement de deniers publics et d'abus de fonction, rapporte l'APS.

Lors de l'audience du jugement, le principal accusé a reconnu avoir falsifié des factures pour faciliter le vol du carburant. Il a aussi affirmé que ce vol n'aurait jamais pu se faire sans la complicité des chauffeurs et des agents de sécurité, même si ces

derniers ont nié les faits qui leur ont été reprochés. Les faits de cette affaire remontent à 2012 lorsque les services de sécurité ont reçu des informations concernant la sortie suspecte de camions-citernes de nuit de la station de Caroubier vers une destination inconnue. L'enquête a révélé que les responsables de la station ont détourné, avec la complicité de travailleurs de l'administration, d'importantes quantités de carburant pour les revendre sur le marché parallèle.

R. N.

LUTTE CONTRE LES TRANSFERTS DE CAPITAUX À BEJAIA Les douaniers déjouent un transfert illicite de 4 millions de dollars

Une tentative de transfert illicite d'environ 4 millions de dollars américains a été déjouée mercredi par les services des Douanes à Béjaïa, a annoncé à Oran le directeur général des Douanes. "Nous venons de déjouer une tentative d'exportation et le transfert illicite de 4 millions de dollars", a déclaré Mohamed Abdou Bouderbala, en marge de

la cérémonie de sortie de la première promotion des officiers des brigades à Oran. "Ceci est le fruit d'un important travail que nos services mènent pour protéger l'économie nationale", a ajouté le même responsable, sans donner plus d'amples détails sur cette affaire. "Une enquête est ouverte pour déterminer les tenants et les aboutissants de cette affaire", a également

précisé M. Bouderbala, assurant que ses services poursuivront la lutte contre "les personnes indélicates qui tentent de transférer illégalement de l'argent".

"La lutte contre le transfert des capitaux et le blanchiment d'argent demeure une des priorités et des missions de la douane algérienne", a encore rappelé le DG de ce corps constitué.

revendications notamment celles relatives à l'intégration des 24.500 contractuels et la prime de contagion. Il s'agit des points qui seront débattus lors d'une prochaine rencontre avec le ministre de la Santé, de la Réforme hospitalière et la population, Abdelmalek Boudiaf, pour "un règlement définitif", d'autant, a-t-il poursuivi, "que le nouveau ministre a affiché une volonté réelle et une disponibilité à nous écouter".

Par ailleurs, la coordination a tenu, à la fin de la rencontre à dénoncer la violation du consulat d'Algérie à Rabat et l'arrachage de l'emblème national. "Nous sommes prêts à faire face à tout acte attentatoire à notre souveraineté nationale" a noté le représentant de la coordination de la région Est, Guerfi Rachid.

R. N.

RECONNU COUPABLE DE VIOL 5 ans de réclusion criminelle contre un musicien-compositeur

Cinq années de réclusion criminelle ont été prononcées mercredi par le tribunal criminel d'Alger contre le musicien compositeur, Djamel Bafdel, reconnu coupable d'attentat à la pudeur sur une mineure en 2011. Selon l'arrêt de renvoi, les faits de cette affaire remontent au mois de mars 2011 lorsqu'en vertu d'une convention entre le lycée El-Mokrani (Ben Aknoun) et l'accusé Djamel Bafdel âgé alors de 43 ans, il a été décidé que ce dernier procède à la composition d'un chant patriotique pour le lycée. Une troupe, dont faisait partie la victime âgée de 16 ans, s'était rendue alors au domicile de l'accusé à Ben Aknoun, pour des auditions. L'accusé qui était resté en contact avec la victime, via le réseau social Facebook, l'avait invité à se rendre chez lui seule où il l'a violée. Suite à la plainte déposée par la victime, les services de sécurité ont procédé à l'arrestation de l'accusé.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SOLIDARITE NATIONALE, DE LA FAMILLE
ET DE LA CONDITION DE LA FEMME
CENTRE PSYCHOPEDAGOGIQUE, ZOURZOURIA, AIN-TAYA

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Centre Psychopédagogique de Zourzouria, Commune de Ain-Taya, organise un concours sur Titre pour l'Exercice 2013, suivant le tableau ci-joint :-

| Spécialité | Nombre de Poste | Constitution du dossier |
|--|-----------------|--|
| Psychologue Pédagogue 1 ^{er} Degré. | 01 | <ul style="list-style-type: none"> - Demande manuscrite pour participation au concours - Deux (02) photos d'identité. - Photocopie légalisée de la Carte d'identité récente. - Photocopie légalisée du Diplôme. - Photocopie légalisée de l'attestation vis-à-vis du Service Nationale. - Un casier judiciaire n°3 récent. |

Les dossiers de candidature sont remis au niveau du Service du Personnel au sein du Centre Psychopédagogique, Zourzouria, Ain-Taya, dans un délai ne dépassant pas 30 jours à compter de la parution de cet avis.

Midi Libre n° 2021 | Jeudi 7 novembre 2013 - ANEP - 548 862

MIDI
Quotidien national d'information



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL.
DIRECTION GENERALE DES FORETS.
CONSERVATION DES FORETS
DE LA WILAYA DE TIPAZA.

AVIS DE RECRUTEMENT

La Conservation des forêts de la Wilaya de Tipaza, organise des concours pour le recrutement dans les postes suivants.

| Grade | Type de recrutement | Condition de recrutement | La spécialité demandée | Nombre de poste | Lieu de nomination | Autres conditions |
|----------------------------------|---------------------|--|---|-----------------|--|-------------------|
| Inspecteur en chef des Forêts | Concours sur titre | Diplôme d'ingénieur d'état dans la filière, jour des droit civique, remplissant les conditions d'âge et d'aptitude physique requises par le corps, et avoir une taille de 1.66 m au moins et une acuité visuelle totalisant 15/20 pour les yeux, sans que l'acuité visuelle minimale pour un œil ne soit inférieure à 7/10 | - foresterie - écologie et protection de la nature. - biodiversités de gestion durable des milieux naturels. - conservation de la nature et de l'environnement. - valorisation des ressources végétales. - biologie végétale et animale. - aménagement rural. - génie rural. | 02 | Conservation des forêts de la wilaya de Tipaza | |
| Ingénieur d'état en informatique | Concours sur titre | Diplôme d'ingénieur d'état en informatique ou équivalent. | - Ingénieur d'état en informatique | 01 | Conservation des forêts de la wilaya de Tipaza | |
| Comptable principal | Concours sur titre | Diplôme d'ingénieur d'application ou technicien supérieur dans la spécialité demandée. | - Gestion de stock - Comptabilité et impôt - Comptabilité et gestion financière des entreprises. - économie et droit. | 01 | Conservation des forêts de la wilaya de Tipaza | |

Constitution du Dossier :

- Une demande manuscrite.
- Photocopie du diplôme
- Relevé de note
- Une pièce justifiant la position vis-à-vis du service national
- Un Certificat de toise (pour le grade inspecteur en chef des forêts)
- Un casier judiciaire (N°03)
- Un certificat de nationalité
- Un certificat de résidence.
- certificats médicaux (général - physio - ophtalmologie pour le poste d'inspecteur en chef des Forêts.)
- Extrait de naissance
- Quatre (02) photos

* Les Dossiers doivent être déposés à la Conservation des Forêts de la Wilaya de Tipaza, dans un délai de 15 Jours de travail à partir de la date de la parution de cette annonce.

Midi Libre n° 2021 | Jeudi 7 novembre 2013 - ANEP - 548 865

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de L'habitat et de L'urbanisme

Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Sétif

N.I.F. : 099119010018833

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ DE REALISATION

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel n°10-236 du 07.10.2010, complété et modifié par le décret présidentiel n°12-23 du 18.01.2012 portant réglementation des marchés publics, l'office de promotion et de gestion immobilière de SETIF informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint N°23/13 du 15/06/2013 relatif à la réalisation en lot TCE sauf VRD des projets suivants.

Qu'a l'issu de la séance de jugement et d'évaluation des offres, les marchés sont attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

| PROJET | ENTREPRISE | N.I.F | NOTE | MONTANT | DELAI | OBS |
|------------------------------|--------------------------------|-----------------|-------|---------------|--------|---------------|
| 20/5000logts à OULED ADOUENE | ZAABAR DJAMEL | 197019140011642 | 47.92 | 50122753.08DA | 14Mois | Moins -Disant |
| 40/2000logts à OULED ADOUENE | SOUELM I FOU DIL | 195619350064328 | 51.00 | 91946468.53DA | 18Mois | Moins -Disant |
| 40/2000logts à BENI AZIZ | BOUDRAA A/WAHAB | 198019350092520 | 46.50 | 89178874.05DA | 15Mois | Moins -Disant |
| 30/5000logts à GUEDJAL | SARL CHELLEL | 001019008871775 | 67.50 | 64545540.56DA | 12Mois | Moins -Disant |
| 40/3400logts à BABOR | TAAYOUDJ M ^{MR} TAHAR | 194419030109934 | 55.00 | 90750209.92DA | 15Mois | Moins -Disant |

- Les soumissionnaires ont un délai de Trois (03) jours à partir du premier jour de la parution du présent avis à prendre connaissance le résultat détaillé de l'évaluation de leur offre technique et financière.

- Les soumissionnaires ont un délai de dix (10) jours à partir du premier jour de la parution du présent avis pour formuler d'éventuels recours.

DIRECTEUR GENERAL

Midi Libre n° 2021 | Jeudi 7 novembre 2013 - ANEP - 548 632

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ROUIBA - COMMUNE DE ROUIBA
NIF : 41000 20000 160850 1037
Avis d'appel d'offres national restreint
N°13/2013.

La commune de Rouïba lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation de l'opération suivante :

- ETUDE ET SUIVI travaux d'aménagement et revêtement :

Opération N°01 : routes principales quartiers Ben Choubene, sbaat, Mouatsa-routes secondaires Ben Choubene tranche 01-routes secondaires Ben Choubene tranche 02- routes secondaires quartiers Ben Choubene, Sbaat, Mouatsa.
Opération N°02 : routes secondaires hai Dghafla-routes hai El Azhar-routes habitations Syntes- et élargissement routes reliant Dghafla à Ouled Laid-routes hai Malia et Mares-routes hai 100 Lgts RHP.
Opération N°03 : routes secondaires hai Souachette-routes hai Souachette 2eme tranche-routes hai Souachette 3eme tranche-routes hai 162 lgts SDI-routes hai duroux-routes et parking alentours du complexe sportif.
Opération N°04 : routes à Branci-Lassalas-Zitoun-Kharoub-Haouch Rmel et route reliant ONAB à la RN.
Les bureaux d'études agréés par le ministère des travaux publics et Ingénieurs agréés par le ministère de l'habitat option VRD, intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du service des marchés publics de la commune de Rouïba (siège de la commune) contre paiement de 3 000,00DA auprès du trésorier communal. Les offres doivent être obligatoirement accompagnées des pièces ci-dessous. Les soumissionnaires sont tenus de prendre connaissance des dispositions y afférentes énumérés dans le cahier des charges pour la liste détaillée.

NB : Les soumissionnaires ne peuvent soumissionner que pour deux opérations au maximum.

a - L'offre technique comprendra :

- Le présent cahier des charges signé, paraphé par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques dans sa dernière page est écrit « lu et accepté ».
- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les entreprises commerciales (CNRC).
- déclaration à souscrire (modél joint) datée et signée.
- déclaration de probité (modél joint) datée et signée.
- copie de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire.
- Une copie du registre de commerce.
- Statut de la société s'il y'a lieu.
- le numéro d'identification fiscal NIF.
- copie de l'agrément.
- Pièces fiscales et parafiscales
- Expérience et capacité financière de l'entreprise.
- liste des moyens humains et matériels à mettre dans le projet.

NB : toutes les pièces doivent être en cours de validité et légalisées au jour de depot des offres.

b - L'offre financière comprendra :

- La lettre de soumission (selon modèle annexé au cahier des charges), dûment signée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif - estimatif de l'offre dûment signée par le soumissionnaire.
- La durée de préparation des offres est fixée à 30 jours à compter de la première publication du présent avis d'appel d'offres dans la presse ou le BOMOP. Le dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres de 08H00 à 10H00, si ce jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal, celui-ci sera prorogé au jour ouvrable suivant. Les plis doivent être déposés au niveau du service des marchés publics de la commune de Rouïba (siège de l'APC). L'ouverture des plis aura lieu le dernier jour de dépôt des offres à 10h30 heures en séance publique. L'ensemble des soumissionnaires sont invités à y assister.
- L'offre est valable pour une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de 90 jours.
- Les offres doivent comporter une offre technique et financière, chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « technique » ou « financière », selon le cas, les deux enveloppes sont mises dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme, portant la mention.

"Soumission à ne pas ouvrir".

Avis d'appel d'offres national restreint

N° 13/2013

Mentionner l'opération

Midi Libre n° 2021 | Jeudi 7 novembre 2013 - ANEP - 548 887

COMMISSION ALGÉRO-SERBE DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Promouvoir un réel partenariat

La 20^e session de la Commission mixte algéro-serbe de coopération économique, scientifique et technique se poursuit depuis hier dans la capitale serbe, Belgrade où l'Algérie est représentée par le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib.

PAR AMAR AOUIMEUR

Le ministre a souligné que cette rencontre constitue "un outil indispensable pour le développement des relations bilatérales dans les domaines de coopération que nos deux pays ont identifiés". Il a également indiqué que "c'est important de rappeler que le processus initié dans le cadre de la commission mixte a permis d'instaurer la confiance nécessaire à une relation stratégique et durable entre nos deux pays amis".

Necib a ajouté que "cependant, si les relations politiques et diplomatiques entre nos deux pays sont excellentes comme l'illustrent les échanges des visites bilatérales de haut niveau et, surtout, l'as-



sistance et le soutien multiforme accordés par l'ex-Yougoslavie à la lutte de libération nationale menée par le peuple algérien pour le recouvrement de son indépendance, il faut admettre qu'en dépit de l'engagement de nos chefs d'Etat respectifs, la coopération bilatérale reste encore en deçà des potentialités et des liens historiques entre nos deux pays".

Néanmoins, la collaboration économique et technique entre les deux pays ne faiblit au fil des années, en dépit des difficultés et des changements politiques. "Pourtant, la coopération a été

aussi dense que multiforme, et ce durant plus de trois décennies. Le volume des échanges commerciaux a même atteint une valeur appréciable de 500 millions de dollars au milieu des années 80" a-t-il affirmé. Le ministre, qui a coprésidé les travaux de cette commission mixte a déclaré que "lors de deux sessions précédentes, nos deux pays ont décidé de promouvoir la coopération économique et le forum économique, qui se tiendra en marge de cette session, est au cœur de l'impulsion voulue et la preuve de la complémentarité que nous voudrions développer

et densifier entre nos deux pays et ce, sur la base de l'exploitation de nos avantages comparatifs et de nos potentiels respectifs". Le ministre a exhorté les investisseurs des deux pays à dynamiser leurs relations, précisant que "les opérateurs économiques des deux pays doivent mettre en relation et d'explorer toutes les possibilités de coopération à l'effet de promouvoir un réel partenariat économique, à travers la création d'entreprises et Bureaux d'Etudes mixtes et la promotion des échanges commerciaux".

la création de deux entreprises mixtes créées entre les deux pays doit être citée en exemple. En effet, l'entreprise Hidrotehnika-Hydroenergetika a formé avec l'Entreprise algérienne Hydro-Technique une société mixte, dans le cadre d'un partenariat pour la construction conjointe de barrages en Algérie tout en assurant la formation de gestionnaires, de cadres qualifiés et de métiers techniques. Le ministre donne l'exemple de partenariat illustré par la collaboration existante entre la société algérienne Proda et l'entreprise serbe ITN Food Business and Développement, où une société mixte a été aussi créée et est déjà opérationnelle dans la construction et la maintenance des unités industrielles dans le domaine agro-alimentaire, des bâtiments frigorifiques et silos.

A. A.

NORDINE AÏT-LAOUSSINE À PROPOS DE LA POLITIQUE GAZIÈRE

"On ne peut pas continuer à exporter le gaz sans développer les gaz de schiste"

PAR RIAD EL HADI

L'expert et ancien ministre de l'Énergie, Nordine Aït-Laoussine, a affirmé que l'Algérie se devait d'exploiter les gaz de schiste pour continuer à exporter les quantités voulues en gaz naturel. "On ne peut pas continuer à exporter du gaz naturel et ne pas développer les gaz de schiste", a-t-il déclaré à l'APS, en marge du 18^e Sommet international du gaz et de l'électricité qui se tient (5 et 6 novembre) dans la capitale française. Pour le président du sommet et président de Nalcosa, une société de conseil en énergie basée à Genève, si la consommation nationale en gaz "continue de grimper au top que nous avons connu ces dernières années, c'est-à-dire un des taux les plus élevés au monde, et si on veut continuer à remplir notre capacité d'exportation pour laquelle on a investi des milliards de dollars, le conventionnel ne suffira pas à faire face aux deux". "C'est l'un ou l'autre choix. Si on ne commence pas à exploiter le gaz de schiste, autant commencer à réduire les capacités d'exportation, pour que nos enfants puissent avoir

du gaz naturel", a-t-il fait valoir. Le 17 septembre dernier, le ministre de l'Énergie, Youcef Yousfi, a affirmé que le développement des hydrocarbures non conventionnels, notamment le gaz de schiste, est un projet "incontournable" pour l'Algérie. L'Algérie a donné en 2013 le feu vert à l'exploitation du gaz de schiste après l'amendement de la loi sur les hydrocarbures. L'Algérie disposerait de réserves estimées à 600 trillions de m³ de gaz de schiste après études sur 180.000 km² de terrain et avec un taux de récupération de 20%, selon des chiffres officiels. Le Sommet international du gaz et de l'électricité est une conférence organisée chaque année à Paris depuis 1996 par IFP Training, filiale de l'Institut français du pétrole, la revue spécialisée *Pétrostratégies* et l'IFP Energies nouvelles, organisme public de recherche, d'innovation et de formation dans les domaines de l'énergie, du transport et de l'environnement. L'indexation des prix du gaz sur ceux du pétrole, une politique suivie depuis des années par l'Organisation des pays exportateurs est un choix éprouvé qui nécessite une "actualisation" par rapport aux "réal-

ités" du marché, a estimé également l'ancien ministre algérien de l'Énergie, Nordine Aït-Laoussine.

Selon les prévisions du président du sommet et président de Nalcosa, une société de conseil en énergie basée à Genève, il arrivera un moment où des partenaires sur le marché énergétique "se débarrasseront de cette indexation".

"Je ne vois pas notre pays être parmi les rares à vendre son gaz sur la base de l'indexation sur le pétrole", a-t-il dit.

Lors du 17^e sommet international de l'électricité et du gaz, tenu à Paris en octobre 2012, Ali Hached, conseiller auprès du ministre de l'Énergie et des Mines, avait réaffirmé qu'il n'existe pas pour l'heure un "modèle de substitution" à l'indexation des prix du gaz sur ceux du pétrole, politique visant surtout à garantir des prix à même d'assurer les investissements sur le long terme. Membre influent de l'Opep, l'Algérie est l'un des premiers pays africains en termes de réserves en hydrocarbures en produisant en 2011 plus de 205 millions tonnes équivalent pétrole.

Elle occupe la 5^e place mondiale en matière de liquéfaction du gaz naturel et

contribue à hauteur d'environ 15% de la demande gazière de l'Union européenne.

R. E.

FAIBLESSE DE LA DEMANDE PRIVÉE ET DE L'INVESTISSEMENT

Reprise lente et inflation faible dans la zone euro

La reprise économique dans la zone euro sera un peu plus lente qu'estimé au printemps en raison de la faiblesse de la demande privée comme de l'investissement, et l'inflation restera nettement inférieure à l'objectif de la Banque centrale européenne au cours des deux prochaines années, estime la Commission européenne.

Les nouvelles prévisions économiques d'automne de l'exécutif communautaire fournissent de nouveaux arguments aux partisans d'une baisse des taux d'intérêt de la BCE, à 48 heures de sa réunion mensuelle.

Les professionnels des marchés monétaires interrogés par Reuters ces derniers jours s'attendent toutefois à des taux inchangés jeudi.

La Commission a revu en légère baisse sa prévision de croissance 2014 pour les 18 pays qui utiliseront la monnaie unique (la Lettonie l'adoptera le 1^{er} janvier), à 1,1% contre 1,2% attendu il y a six mois, après une contraction de 0,4% cette année. Pour 2015, elle anticipe une accélération à 1,7%.

Depuis les prévisions de printemps présentées début mai, la zone euro a annoncé avoir renoué avec la croissance au deuxième trimestre, et le rythme de la reprise devrait s'accroître au fil des trimestres.

Mais les services de la CE ont dû revoir en baisse leurs hypothèses en matière de demande privée et d'investissement, alors que leurs prévisions de demande publique demeurent inchangées.

R. E.

COOPÉRATION RENAULT-MITSUBISHI

Vers le développement de véhicules électriques

Renault-Nissan et Mitsubishi Motors Corp ont annoncé un projet de coopération prévoyant la production par Renault de voitures Mitsubishi et le développement en commun de véhicules électriques. Mitsubishi, déjà allié de Nissan dans le cadre d'une co-entreprise, pourrait étendre celle-ci au constructeur français. La JV NMKV travaille actuellement sur un petit véhicule à vocation mondiale, qui sera proposé en version thermique et électrique.

"Cette collaboration vise à étendre la couverture géographique des véhicules des

trois partenaires et à exploiter les capacités de production dans les usines", ont annoncé les trois groupes dans un communiqué commun. Contrairement à l'alliance forgée en 1999 entre Renault et Nissan, puis élargie en 2010 à Daimler, la coopération avec Mitsubishi ne prévoit pas de prise de participation croisée.

Les trois groupes ne sont pas engagés dans des discussions pour donner une dimension capitalistique à leur partenariat, ont indiqué des porte-parole de Nissan et Mitsubishi. Dans le cadre de cette coopération élargie, nouvelle illustration du vaste

mécano qui s'organise à l'échelle de l'automobile mondiale, Mitsubishi devrait commercialiser sous sa marque deux nouvelles berlines basées sur des plateformes Renault.

Mitsubishi profiterait ainsi de l'assouplissement prévu des relations commerciales entre les Etats-Unis et la Corée.

Le lieu de production du deuxième modèle - de taille plus compacte - fait encore l'objet de discussions, ont ajouté les trois groupes, précisant que d'autres projets pourraient, par la suite, être étudiés.

R. E.

TISSEMSILT

Création de 256 micro-entreprises

256 micro-entreprises ont été créées à Tissemsilt depuis le début de l'année en cours à la faveur de la Caisse nationale d'assurance chômage, selon le directeur de l'antenne de wilaya de ce dispositif.

Ces entreprises activent dans le transport (144), les services (salons de coiffure, cybercafés) avec 72 entreprises, le bâtiment et travaux publics BTP (23). Le reste est réparti entre l'industrie, l'hôtellerie, la restauration, l'agriculture et la pêche, a souligné le même responsable, ajoutant que toutes ces entreprises sont entrées en phase d'exploitation en 2013 générant plus de 800 postes d'emploi permanents.

Par ailleurs, l'antenne de la Cnac mis au point un programme spécial pour l'exercice 2014 pour financer des projets d'investissement agricole en incitant les jeunes à investir dans les cultures sous serres dans des périmètres des barrages et dans l'élevage ovin et bovin.

Le programme prévoit aussi d'adresser des correspondances aux présidents d'APC pour recenser les besoins économiques de chaque collectivité locale.

Le même dispositif sera renforcé par l'ouverture d'une antenne à Theniet El-Had pour se rapprocher des jeunes.

JIJEL

35 antennes administratives bientôt reliées par fibre optique

35 antennes administratives situées dans différentes communes de la wilaya de Jijel seront bientôt reliées par fibre optique, dans le cadre d'un programme de réhabilitation du service public, selon les services de la wilaya.

Cette opération qui s'inscrit en droite ligne dans les directives du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, a fait l'objet d'une réunion présidée par le wali. La liaison de ces antennes administratives vise à mettre fin à la pression observée dans les sièges des communes en matière de délivrance des documents d'état-civil et à concrétiser la décentralisation dans ce domaine, ont encore précisé les services de la wilaya.

6 antennes administratives seront ouvertes dans les prochains jours à travers les communes de Jijel, d'El Milia et de Ouled Askeur tandis que d'autres antennes seront réhabilitées et rouvertes pour être mises au service des citoyens des cités et des localités concernées, selon la même source.

MASCARA

33 immeubles rénovés par l'OPGI

L'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Mascara a lancé dernièrement une opération de restauration de 33 immeubles vétustes, selon le directeur de cet organisme.

Cette opération porte sur 26 sites du chef lieu de wilaya, 4 à Mohammadia et 3 à Sig. L'opération est financée par la Caisse nationale du logement (CNL). Les bâtis ont été retenus sur la base d'une expertise technique effectuée par l'instance technique de contrôle de constructions (CTC) sur des bâtiments vétustes de la wilaya.

L'Etat a débloqué un montant de 700.000 da pour la réhabilitation de chaque logement au sein des immeubles. Ces derniers subiront des travaux de revêtement en béton, de réfection des parties communes et de ravalement des façades externes.

Selon le même responsable, une autre opération similaire est en cours de préparation avec comme objectif de généraliser la restauration du vieux bâti à Mascara. **APS**

BOUMERDES, CET DE ZEMMOURI

Les riverains lèvent leur opposition

Les riverains, opposés à ce projet, par le passé, mettaient en cause le site d'implantation de ce CET situé, selon eux sur une terre agricole, qui de plus est trop proche des zones d'habitation.

PAR BOUZIANE MEHDI

Les travaux de réalisation du centre d'enfouissement technique des ordures ménagères intercommunal de Zaâtra à Zemmouri ont été lancés récemment. La mise en chantier de ce projet "a été rendue possible après la levée des oppositions de riverains émises depuis 2009", a précisé à l'APS Rehaïmia Nouredinne, directeur de l'Environnement. "Les multiples négociations et discussions initiées en direction des concernés pour les convaincre du bien fondé de ce projet environnemental ont fini par porter leurs fruits, même si ça a pris du temps", a ajouté le même responsable, se félicitant que les riverains aient été convaincus de l'intérêt de ce projet, tant sur le plan environnemental qu'économique. Les riverains opposés à ce projet, par le passé, mettaient en cause le site d'implantation de ce CET, situé, selon eux "sur une terre agricole, qui



de plus est trop proche des zones d'habitation". Selon l'APS, les arguments qui ont été totalement battus en brèche par les chargés du projet qui ont affirmé "la conformité de ce site, de 30 ha, aux critères techniques en vigueur, dont son éloignement des zones d'habitation et sa proximité avec les infrastructures de base, réseaux routiers, d'électricité, d'AEP et d'assainissement". Bénéficiant d'une enveloppe de 400 millions DA, ce centre d'enfouissement bénéficiera des meilleurs équipements et systèmes de traitement, tri

et recyclage des déchets ménagers, selon la même source, qui prévoit la création d'une vingtaine d'emplois directs et de nombreux autres indirects, dès la mise en service de cette structure.

Ce centre d'enfouissement technique est destiné au traitement des déchets domestiques des localités de toute la partie est de Boumerdès : Zemmouri, Bordj Menaïel, Si Mustapha, Legata, Cap Djenet, Issers et Chaâbat El-Ameur.

B. M.

LAGHOAT, STRUCTURES CULTURELLES

8 nouveaux projets retenus

Le secteur de la culture projette de réaliser huit structures culturelles dans la wilaya de Laghouat, ont indiqué les responsables de la direction concernée. Ces structures consistent en la réalisation d'un théâtre régional à Laghouat pour un coût de 470 millions DA, dans le cadre du programme complémentaire 2011 et dont le taux d'avancement des travaux avoisine les 40%, a indiqué le directeur du secteur, Kacem Derradji.

Cette structure va compter une salle de spectacle et des annexes pour la formation théâtrale pour les troupes et les associa-

tions activant dans le domaine et permettre une formation aux jeunes, en plus d'abriter les manifestations culturelles du 4^e art. Deux bibliothèques urbaines sont également prévues à Laghouat et à Bellil, pour un coût de 200 millions DA.

Le programme comporte également l'étude et l'équipement du centre culturel d'Aflou, avec une enveloppe de 100 millions DA et qui devra être réceptionné au premier semestre de 2014.

Le secteur sera également renforcé dans la commune d'Aflou par une bibliothèque. Concernant les bibliothèques semi-urbaines, la wilaya bénéficiera de deux

bibliothèques dans les communes de Brida et Aïn-Madhi, actuellement en chantier, alors que l'étude technique est achevée concernant une structure similaire dans la commune d'El-Ghicha.

Ces structures vont s'ajouter aux opérations d'aménagement de la maison de la culture Tekhi- Abdallah-Benkeriou, portant sur la réalisation de deux salles de spectacles dotées d'un équipement ultramoderne, ce qui a permis aux associations locales d'organiser plusieurs manifestations.

APS

CHLEF, PROGRAMMES DE SOUTIEN À L'EMPLOI

1.500 femmes bénéficiaires dans les zones rurales

Plus de 1.500 femmes ont bénéficié, au cours des dernières années, de programmes destinés à la promotion de la femme rurale dans la wilaya de Chlef, a-t-on appris auprès de la conservation des forêts. Les bénéficiaires, issues de 23 communes, ont bénéficié de ces programmes, portant sur l'amélioration de leurs revenus à travers la promotion de leurs activités dans les domaines des petits élevages et de l'artisanat, entre autres. Selon les statistiques de la conservation des forêts, 600 machines à coudre, 3.200

ruches pleines et 24.000 poules pondeuses, ont été distribuées dans le cadre de cette opération, au profit de 600 femmes habitant les zones rurales.

Cet effort sera poursuivi en 2014 avec la mise en place, dans une première phase, de communes pilotes, avec l'implication de plusieurs secteurs, tels que ceux de l'action sociale, de l'agriculture et des forêts, a indiqué la même source, ajoutant que la commune de Dahra située à l'extrême ouest de Chlef a été désignée comme commune pilote.

Dans ce cadre, une série d'actions est envisagée au profit de cette collectivité.

Parmi ces actions, il est prévu, la distribution de modules d'élevage ovin et caprin et de ruches au profit de 35 femmes rurales.

Ce programme sera financé par le Fonds d'appui aux éleveurs et petits exploitants agricoles, a expliqué la même source en rappelant que des programmes conséquents ont été concrétisés au cours des dernières années au profit des habitants des zones rurales de manière générale.

APS

M'SILA, SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Attribution d'une enveloppe de 38 millions de dinars

Des subventions, estimées à 38 millions de dinars, ont été attribuées aux associations sportives de la wilaya de M'sila, selon les services de la wilaya. La répartition de ces aides finan-

cières a été soumise à des critères précis qui tiennent compte des résultats obtenus, lors des saisons sportives précédentes, compte tenu du nombre important d'associations dans la wilaya.

Ces subventions ont profité aux associations et ligues sportives des diverses disciplines comme le football, le handball et le basket-ball.

APS

NAAMA, OFFICE NATIONAL D'ALPHABÉTISATION ET D'ENSEIGNEMENT POUR ADULTES

3.720 personnes inscrites aux cours

Au titre de l'année scolaire 2013-2014, 3.720 personnes suivent les cours d'alphabétisation à travers la wilaya de Naâma, selon l'antenne locale de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA).

PAR BOUZIANE MEHDI

Deux mille deux cent dix-huit apprenants sont inscrits en premier niveau et 1.512 autres en deuxième niveau, encadrés par 174 enseignants, dont 83 encadreurs universitaires. Plus de 60% des inscrits sont en zones rurales, a indiqué, à l'APS, le responsable de l'antenne de l'ONAEA, Smaïl Zaïdi. A travers les zones rurales et enclavées, à l'instar des bourgades relevant de la commune de Sfissifa telles que Talla, Ouzeght, Oulkak et Fertassa, et les localités de Tirkount et Belhandjer, dans la commune de Aïn-Sefra, la femme représente 90% des inscrits aux classes d'alphabétisation, notamment au niveau des classes d'enseignement du Coran, précise l'APS. Afin d'accueillir le plus grand nombre d'analphabètes, en sus de l'organisation de session de formation au profit des formateurs sur l'adaptation des pro-



grammes aux attentes des apprenants, l'antenne de l'ONAEA poursuit son programme de sensibilisation, en collaboration avec des partenaires tels que les Directions de l'action social (DAS), de la formation professionnelle et des affaires religieuses. L'ONAEA résume les difficultés rencontrées en l'absence de classes, le départ de certains encadreurs et le retard dans le début effectif des cours dans les zones rurales vu que la majorité des

inscrits sont des agriculteurs, d'où un certain manque d'assiduité aux cours. Dans la wilaya de Naâma, les entraves qui n'ont pas freiné la volonté des responsables locaux qui consentent beaucoup d'efforts dans ce cadre, en collaboration avec le mouvement associatif et les différents secteurs, notamment celui de l'éducation, ce qui a permis de faire reculer le taux d'analphabétisme de 24% à 17%, lors des cinq dernières années. **B. M.**

MILA, CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES

Emblavement prévu de 109.685 hectares

La campagne labours-semailles pour l'actuelle saison agricole, dans la wilaya de Mila, prévoit l'emblavement de 109.685 hectares, soit 46% de la surface agricole utile (SAU), a indiqué le directeur des services agricoles, Rabah Ferdas. Dans un exposé présenté devant l'Assemblée populaire de wilaya (APW), ce responsable a précisé que la moitié de cette surface (58.000 hectares) sera réservée au blé dur, 24.359 hectares au blé tendre, 23.346 hectares à l'orge et 3.691 hectares à l'avoine. M. Ferdas a fait état de la mobilisation d'importantes quantités de semences des diverses céréales estimées à 150.147 quintaux en prévision de la campagne

d'ensemencement, outre l'ouverture d'un guichet unique regroupant l'ensemble des partenaires du secteur agricole. Assurant également que ces semences sont préparées sur un "rythme rapide" pour être remises aux agriculteurs en temps opportun, il a révélé que ces quantités de semis se composent de 109.000 quintaux de blé dur, 36.000 quintaux de blé tendre, 4.000 quintaux d'orge et 403 quintaux d'avoine. Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, avait présidé, au début de la semaine en cours, dans la commune d'Oued Seggane, le lancement officiel de la campagne des labours-semailles dans cette wilaya.

Une quantité de 21.000 quintaux de fertilisants azotés et phosphatés sont également mis à la disposition des céréaliculteurs par la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), basée à Chelghoum-Laïd. L'actuelle campagne labours-semailles mobilise également 3.404 tracteurs, dont 29 nouvelles machines acquises dans le cadre du programme de soutien agricole. Les précipitations enregistrées la semaine dernière ont redonné espoir aux céréaliculteurs après les inquiétudes suscitées par le déficit pluviométrique de ces derniers mois. **APS**

OUARGLA, NOUVELLE GARE ROUTIÈRE MULTIMODALE

La gestion confiée à Sogral

La gestion de la nouvelle gare routière multimodale d'Ouargla a été confiée officiellement, en vertu d'une convention signée jeudi, à la Société de gestion des gares routières d'Alger (Sogral). La signature a été signée par la Direction des transports de la wilaya d'Ouargla et les représentants de Sogral, lors d'une cérémonie organisée au niveau de cette nouvelle structure, en présence des autorités locales. Cette convention, signée avec Sogral pour une durée de 10 ans, s'inscrit dans le cadre des démarches visant une meilleure gestion de cette

structure et l'amélioration des prestations offertes au citoyen, a déclaré, à l'APS, le directeur des transports d'Ouargla, Mohamed Soulami. Dès lors, Sogral entame la phase d'installation officielle au niveau de cette nouvelle structure devant ouvrir ses portes au public dans les jours prochains, a ajouté le même responsable. La gare routière multimodale est implantée sur une surface de 5.000 m² au niveau de la zone des équipements publics, sur le flanc ouest de la ville d'Ouargla et compte 16 locaux commerciaux.

Cette nouvelle structure offrira, une fois opérationnelle, une capacité théorique de traitement de quelque 300 bus et 20.000 voyageurs/jour, selon sa fiche technique. Elle dispose pour cela d'un ensemble de quais de traitement des navettes de bus assurant les dessertes inter-wilayas, inter-communales et urbaines, ainsi qu'une aire de stationnement pour taxis et des accès en proximité des futures lignes ferroviaires et de tramway, selon la Direction des transports. **APS**

TEBESSA

Réhabilitation des voies et réseaux divers

Un montant de sept milliards de dinars puisé du programme complémentaire de 2013 a été mobilisé pour la réalisation et la réhabilitation des voies et réseaux divers (VRD) dans la wilaya de Tébessa, ont indiqué les services de la wilaya. La plupart des opérations projetées sera réalisée dans les cinq premiers pôles urbains, nouvellement aménagés sur une superficie totale de 2.500 hectares dans les localités de Boulhaf Dyr (1 pôle), El-Hammamet (2 pôles) et Tébessa (2 pôles). Ces pôles urbains devront abriter ensemble, à cours et moyen termes, plus de 110.000 logements, tous segments confondus, en sus des autres structures à caractère social, économique, culturel et administratif, selon les services de la wilaya, en rappelant que les procédures administratives relatives au lancement des opérations retenues sont à un stade avancé. Par ailleurs, la wilaya a lancé en travaux cette année 309 nouvelles opérations d'amélioration du cadre urbain à travers ces différentes localités, a indiqué la Direction de l'urbanisme et de la construction. Retenues au titre des divers programmes de développement de l'exercice 2013, ces opérations, dont 5 ont été inscrites au chef-lieu de wilaya, porteront sur l'embellissement dans l'ensemble des communes de la wilaya, en plus de l'aménagement des sites des programmes d'habitat rural groupé, précise la Duc. Une part conséquente de l'enveloppe a été affectée pour le renforcement et la modernisation du réseau routier, ainsi que les autres actions portant sur le renforcement et la réhabilitation des réseaux d'alimentation d'eau potable et d'assainissement et l'électrification urbaine.

MOSTAGANEM

Augmentation du ratio d'eau potable

Le ratio d'eau potable par habitant est passé de 200 à 230 litres/jour à fin septembre dernier au groupement de Mostaganem qui compte les communes de Mostaganem, Sayada et Mazaghran, a indiqué le directeur de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE). Cette hausse a été rendue possible à la faveur d'un quota supplémentaire d'eau estimée à 75.000 m³/j à partir de la station de dessalement de l'eau de mer de la plage Sonactel (Est de Mostaganem). La capacité initiale de cette infrastructure est estimée à 200.000 m³/j, alors que sa production est actuellement à hauteur de 150.000 m³/j. Par ailleurs, il est prévu le lancement, en fin décembre prochain, d'une étude portant sur la rénovation du réseau de distribution de l'eau potable de la ville de Mostaganem, afin de mettre fin, par l'usage de moyens technologiques modernes, au problème des déperditions après l'achèvement des travaux de raccordement à la station de dessalement de l'eau de mer. L'ADE gère les réseaux d'eau de 28 communes sur un total de 32 collectivités que compte la wilaya où il est attendu l'intégration des communes de Hassiane, Fornaka, Safsaf et Souaflija.

SIDI BEL-ABBES

Usine de montage de panneaux solaires

Une usine de montage de panneaux solaires, relevant de l'Entreprise nationale des industries électroniques (Enie), est en cours de réalisation à Sidi Bel-Abbès. Le chargé commercial au niveau de la Direction des énergies renouvelables de l'Enie, Abbès Gourari, a indiqué à l'APS que les travaux de construction de cette usine ont déjà démarré. Le projet est implanté dans la zone industrielle de Sidi Bel-Abbès, à proximité de l'entreprise-mère. Sa mise en production est prévue durant l'année 2014. La fabrication de ces panneaux prévoit l'utilisation de produits locaux à hauteur de 15%, notamment les batteries et les structures métalliques. Les autres composants seront importés d'Europe et d'Asie. **APS**

RDC, L'ARMÉE DÉFAIT LES REBELLES DU M23

Une victoire historique

L'armée congolaise a vaincu mardi la rébellion du M23 dans l'est de la République démocratique du Congo, obtenant une victoire militaire historique pour la première fois en cinquante ans. Les derniers combattants du M23 ont été chassés pendant la nuit des deux dernières positions qu'ils occupaient dans les montagnes du Nord-Kivu, frontalières du Rwanda et de l'Ouganda. Cette province, riche en ressources naturelles, est un foyer historique de multiples rébellions qui ont destabilisé la RDC depuis une vingtaine d'années. C'est de là qu'était parti en 1996 l'AFDL de Laurent-Désiré Kabila qui, avec l'aide du Rwanda voisin, allait renverser l'année suivante la dictature de Mobutu Sese Seko et prendre le pouvoir à Kinshasa.

Le Nord-Kivu a ensuite été l'épicentre de la grande guerre africaine de 1998 à 2003, impliquant une dizaine de pays sur tout le territoire congolais. Depuis lors, plusieurs groupes rebelles n'ont cessé d'agiter l'est de la RDC et de menacer la stabilité régionale. Ces mouvements, essentiellement composés de Tutsis congolais, se sont toujours constitués en rempart contre les ex-génocidaires hutus rwandais des FDLR présents dans la région depuis 1994.

Défait sur le terrain, le M23 a annoncé mardi matin qu'il mettait "un terme à sa rébellion".

Agence

TURQUIE, TORTURES POLICIÈRES

Ankara condamnée par la CEDH

La Cour européenne des droits de l'Homme a condamné, mardi, la Turquie pour des actes de torture auxquels l'un de ses ressortissants avait été soumis par la police qui cherchait à le faire parler en garde à vue. Ce Turc de 38 ans, qui purge actuellement une peine de prison à Ankara, s'était plaint auprès de la Cour européenne d'avoir été battu dans un commissariat à Samsun après son arrestation en octobre 1999. Mesut Deniz avait été roué de coups, électrocuté, pendu par les bras. Il accusait aussi la police de sévices sur ses parties génitales et affirmait qu'un officier l'avait violé au moyen d'un tuyau. Ces violences avaient été attestées par un examen médical. Des ecchymoses et des griffures avaient été relevées sur différentes parties du corps, notamment sur son visage, à l'abdomen et au pénis. La justice turque, qui avait ouvert une enquête, avait renvoyé un policier devant un tribunal d'Ankara. Mais ce dernier avait été acquitté en 2007. Le requérant n'avait pas été autorisé à faire appel au motif qu'il ne s'était pas constitué partie civile dans le dossier. Dans leur arrêt, les magistrats européens ont souligné que ce Turc avait été soumis à des souffrances "particulièrement sérieuses et cruelles". "Ces mauvais traitements relèvent exclusivement de la torture", ont-ils estimé. La Cour a condamné la Turquie pour violation de la Convention européenne des droits de l'Homme, qui interdit les traitements inhumains, et pour avoir privé le requérant de son droit de faire appel. Ankara devra lui verser 20.000 euros pour préjudice moral.

TUNISIE, CRISE POLITIQUE

L'état d'urgence prolongé de huit mois



L'état d'urgence, qui accorde de larges pouvoirs à la police et à l'armée, a été prolongé de 8 mois, alors que depuis un an et demi, il l'était par tranches de un ou trois mois.

Face à la recrudescence des attaques attribuées à des groupes armés, la présidence a prolongé jusqu'à "fin juin 2014" l'état d'urgence en vigueur depuis la révolution de janvier 2011.

La présidence n'a apporté aucune précision supplémentaire mais, signe de la tension accrue, l'état d'urgence, qui accorde de larges pouvoirs à la police et à l'armée, a été prolongé de huit mois, alors que depuis

un an et demi, il l'était par tranches de un ou trois mois. Si la Tunisie est confrontée à l'essor de groupes djihadistes depuis la révolution de 2011, les attaques se sont multipliées ces dernières semaines. Pour la première fois depuis le soulèvement qui a renversé Zine El-Abidine Ben Ali, deux sites touristiques ont été ciblés mercredi 30 octobre : l'un a été visé par un attentat suicide qui n'a pas fait de victime et l'autre, par une tentative déjouée à temps. Durant le seul mois d'octobre, neuf gendarmes et policiers ont été tués dans des affrontements. Si aucune revendication n'a été annoncée, le gouvernement a attribué les attaques à des groupes liés aux salafistes d'Ansar Ashariaa, mouvement accusé d'entretenir des liens avec Al-Qaïda. L'opposition taxe les islamistes d'Ennahda

au pouvoir de laxisme face à l'essor de ces violences, tandis que le gouvernement assure être en guerre contre le terrorisme. La recrudescence des heurts intervient durant une inextricable crise politique déclenchée fin juillet par l'assassinat d'un opposant attribué à la mouvance djihadiste. Le dialogue national était censé déboucher sur la nomination de la personnalité indépendante appelée à succéder au Premier ministre islamiste Ali Larayedh et conduire la Tunisie vers des élections à la tête d'un gouvernement apolitique. Les négociateurs ne parviennent pas à départager deux candidats : Mohamed Ennaceur, 79 ans, soutenu par l'opposition, et Ahmed Mestiri, 88 ans, soutenu par Ennahda et ses alliés.

R. I./Agence

ARABIE SAOUDITE, CAMPAGNE DE RÉPRESSION

Arrestation de milliers d'immigrés illégaux

Les autorités saoudiennes ont poursuivi mardi leur campagne de répression contre l'immigration illégale, qui a conduit à l'arrestation de milliers d'étrangers en situation irrégulière mais affecte aussi l'activité dans le commerce, le bâtiment et l'enseignement privé.

Des patrouilles de police ont procédé lundi, au lendemain de l'expiration d'une amnistie royale, à quelque 4.000 interpellations à Jeddah, a indiqué un porte-parole local de la police, le sous-lieutenant Nawaf al-Bouq. Dans la région de Ryad, 818 étrangers illégaux ont été arrêtés mardi, a déclaré, à l'AFP, le porte-parole de la capitale, le général Nasser al-Qahtani.

Dans d'autres villes et localités du royaume, la police a arrêté des centaines d'expatriés en situation irrégulière, selon la presse locale. A Jeddah, des travailleurs indonésiens se sont rassemblés lundi devant leur consulat pour protester contre la lenteur des procédures administratives en cours pour organiser leur départ, selon la presse. Le départ de près d'un million d'expatriés illégaux dans le cadre de l'amnistie a été fortement ressenti par la population. Ainsi, l'activité commerciale a été perturbée. Des magasins de quartier ont dû baisser leur rideau de fer, comme à Al-Batha, une des places commerciales les plus populaires de Ryad, alors que les



chantiers tournaient au ralenti dans la capitale ou étaient parfois à l'arrêt, selon des habitants. Certaines boulangeries seraient amenées à fermer dans les prochains jours car elles ne tournent plus à leur pleine capacité en raison d'un manque de main-d'œuvre. Des écoles privées avaient également fermé lundi mais ont rouvert mardi après avoir obtenu l'assurance que leur personnel enseignant, en situation irrégulière, ne serait pas inquiété jusqu'à la fin du premier semestre de l'année scolaire, en décembre, selon des habitants.

Les autorités souhaitaient réduire le nom-

bre d'immigrés, estimé à 9 millions de personnes sur quelque 27 millions d'habitants, pour favoriser l'emploi des Saoudiens dans le royaume où le taux de chômage atteint 12,5%. En vertu d'une amnistie de sept mois qui a expiré dimanche, les clandestins pouvaient sans risque se présenter aux autorités pour se faire parrainer par un employeur et obtenir un titre de séjour. A défaut, ils devaient renouveler leurs titres de voyage et quitter le royaume, sous peine de risquer une peine allant jusqu'à deux ans de prison.

R. I./Agence

MIDI

CULTURE



LA COMPAGNIE HELVÉTIQUE «APSARA», A PRÉSENTÉ "LE CHANT DES SIRÈNES"

**UN SPECTACLE
LUDIQUE, MÉLANT
HUMOUR,
MUSIQUE ET
CHANSON**

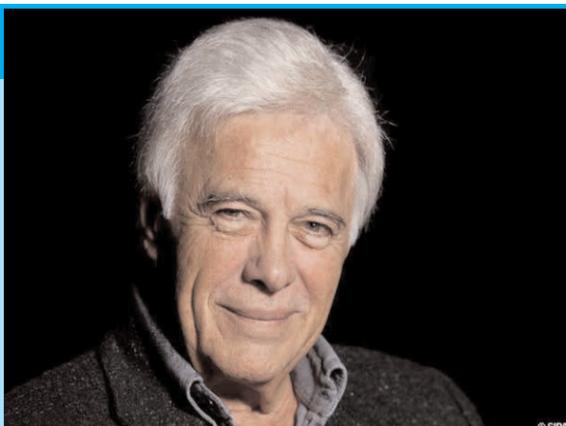
Page 13

5E FESTIVAL INTERNATIONAL DE THÉÂTRE DE BEJAÏA

CE N'EST QU'UN AU REVOIR !

Les lampions se sont éteints mardi dernier dans la soirée sur la cinquième édition du festival international de théâtre de Béjaïa (FITB 2013) après 8 jours de représentations théâtrales et conférences animées. La cérémonie de clôture a été organisée au niveau de la maison de la culture « Taoes Amrouche », en présence de toutes les délégations participantes et invités d'honneur.

Page 12



"RIDEAU !" DE GUY BEDOS À ALGER

LE RIRE, CE N'EST PAS DE LA BLAGUE

L'humoriste français Guy Bedos a présenté mardi soir à Alger, "Rideau !", son ultime spectacle dans lequel il s'est offert, une fois de plus, une tribune pour évoquer dans le rire et la dérision la situation dans le monde et livrer dans l'émotion son sentiment d'être à nouveau en Algérie.

Page 13

5^e FESTIVAL INTERNATIONAL DE THÉÂTRE DE BEJAÏA

Ce n'est qu'un au revoir !

Les lampions se sont éteints mardi dernier dans la soirée sur la cinquième édition du festival international de théâtre de Bejaïa (FITB 2013) après 8 jours de représentations théâtrales et conférences animées. La cérémonie de clôture a été organisée au niveau de la maison de la culture « Taoes Amrouche », en présence de toutes les délégations participantes et invités d'honneur.

Des moments d'adieu très forts et remarquables pour tous ces comédiens qui se sont succédés sur les planches du Théâtre régional Malek-Bouguermouh de Bejaïa, de la maison de la Culture et dans les différents centres culturels de daïras. Quant à cette énième et dernière soirée bouclée en apothéose, animée essentiellement par l'orchestre symphonique national, dirigé, en la circonstance par le maestro Rachid Saouli, la soirée a été flamboyante, constituée d'un mélange subtil d'œuvres universelles, dont celle de Verdi, Brahms et Schubert, et de morceaux choisis du terroir, notamment un florilège de chansons kabyles cultes, le public a été littéralement transporté. "Yemma gouraya", "Elhamdou lilal", et tant d'autres morceaux, baignés, dans une touche classique ont manifestement séduit. L'ambiance était surchauffée et a dû prendre une once d'émotion supplémentaire avec, d'abord, les choeurs de "Anzar" (divinité berbère de la pluie) de la localité d'Ighil Ali, qui ont ému avec leur répertoire à la fois romantique et révolutionnaire, accentué ultérieurement par le chanteur Djamel Allam, qui en interprétant "u-retugh" (ne pleure pas), une des chansons fétiches, a serré les cœurs et noué les



gorges. La chanson est une complainte écrite en hommage aux martyrs de la révolution, et dédiée à toutes les femmes qui ont souffert de l'attente du retour des êtres chers montés au maquis. "On ne cessera jamais de leur rendre hommage. Car c'est grâce à eux que nous avons aujourd'hui des festivals comme celui d'aujourd'hui dans notre pays". Belle fin, pour ce rendez-vous, qui durant une semaine a mis une ambiance chaude, rarement vu. Avec une participation de 20 pays, 200 spectacles, et une quarantaine de pièces éclectique et de qualité, la cuvée ne pouvait être que bonne. Il est à noter

que les différentes représentations se sont déroulées à la grande salle du théâtre régional Malek-Bouguermouh, et la petite salle qui porte le nom de Boubekeur Makhrouk, ainsi qu'à la grande salle de la maison de la culture Taous-Amrouche. Un programme intra-muros et un autre extra-muros. C'est-à-dire que les activités ne se sont pas concentrées seulement au chef-lieu, mais avec une décentralisation sur huit villages du territoire national et quelques communes limitrophes de la wilaya. Par ailleurs, et en marge des représentations théâtrales, des

hommages ont été rendus aux grandes figures, à l'instar de Joud el Assadi et M'hamed Ben Guetta... En marge du festival, un colloque consacré au 4^e art, sera organisé. Il portera sur la thématique suivante : « Avant théâtre : les formes de la représentation théâtrale dans le théâtre antique dans l'Afrique et en Asie centrale ». « Un colloque auquel a pris part universitaires, chercheurs et dramaturges pour traiter une thématique qui a débattu des formes traditionnelles de la représentation théâtrale pour dire que le théâtre a bel et bien existé et commencé quelque part chez nous du côté de la Numidie et de l'Afrique du Nord. En outre, des conférences-débats ont été aussi au programme à la Cinémathèque de Bejaïa avec des sommités du monde du théâtre à l'instar de Joud el Assadi et le directeur général de l'Institut du théâtre international de l'Unesco. Pour l'activité théâtrale de proximité qui touchera huit wilayas d'Algérie et autres dix communes de la wilaya de Bejaïa, un bus « dromadaire » a sillonné quelque 20 villages avec des conteurs. Ce rendez-vous plein de couleurs, de sonorités et d'idées, a été une autre opportunité pour construire des passerelles médiatrices de dialogue universelle.

LA COMPAGNIE HELVÉTIQUE «APSARA», A PRÉSENTÉ "LE CHANT DES SIRÈNES"

Un spectacle ludique, mêlant humour, musique et chanson

Le chant des sirènes", une pièce tragico-comique, de la compagnie helvétique "Apsara" a fait sensation lundi soir au Théâtre régional de Bejaïa (TRB) en réussissant la prouesse de transformer un drame humain et cruel, celui des migrations féminines du Sud vers le Nord, en spectacle ludique, mêlant humour, musique et chanson. La traversée, ou plutôt "El-harga" latine, depuis les îles Caraïbes jusqu'à Genève, a pris miraculeusement, le temps du spectacle, l'allure d'une "croisière qui s'amuse". Pourtant, le sujet est lourd. Il aborde la tragédie de toutes ces jeunes filles d'Amérique Latine qui, désireuses de s'émanciper de leurs conditions, quittent leur cocon d'origine pour tenter l'aventure dans l'illusion des Eldorado européens, mais qui déchantent vite. Car, souvent une fois parvenues, elles finissent sur le carreau, obligées de vendre leur charme. Une chronique bavarde, poignante, écrite par Olivier Chiacchiarri, et merveilleusement mise en scène par le cubain Carlos Diaz, et magnifiée de surcroît par l'interprétation d'un duo flamboyant, formé par Silvia Barreiro et Margarita Sanchez. Mais pour autant qu'elle mette le doigt, sur une douleur humaine, elle évite d'en encombrer l'esprit du spectateur, en focalisant sur la truculence des deux héroïnes, leur sens de l'humour et leur passion pour



la musique et la chanson. Une vraie invitation à la fête, un plaidoyer au droit à la vie. La pièce raconte l'histoire de deux soeurs, quinquagénaires, qui quittent leur pays, Les Caraïbes pour aller s'installer à Genève (Suisse) où un contrat de travail comme danseuses professionnelles les attendait, dans un établissement, de surcroît bien nommé, "Le club de monseigneur". Mais, avant d'y atterrir, elles échouent dans un hôtel miteux de la ville de Nantes (France) dont l'escale donnait déjà un avant-goût amer à la suite de leur voyage. Recluses dans leur chambre, copartagée avec les cafards, et faute de trouver le sommeil, elles donnent alors libre cours à leur espoir, leur déception et leur amertume, et surtout leur peur, car sur le tard, elles découvrent la nature de leur contrat de travail qui ne les prédestine à rien d'autre finalement qu'à la prostitution. L'alcool aidant, elles euphorisent, en dérapant leur voyage dans une dérision sulfureuse. "On est là, on y reste. On ne va pas se laisser abattre. C'est de la positive attitude", tonne l'une d'elle, désespérée à l'idée de repartir au pays. L'occasion en tous cas est un grand moment de distraction pour le public, qui a vu défilé, deux bêtes de scène totalement en possession de leur art, et qui ont amusé jusqu'aux larmes, l'immense assistance qui s'est massée à l'intérieur et à l'extérieur du théâtre, faute de place.

JOURNÉES CULTURELLES DU THÉÂTRE DE JEUNESSE (TIZI OUZOU)

Le théâtre de Kateb Yacine est destiné au le peuple

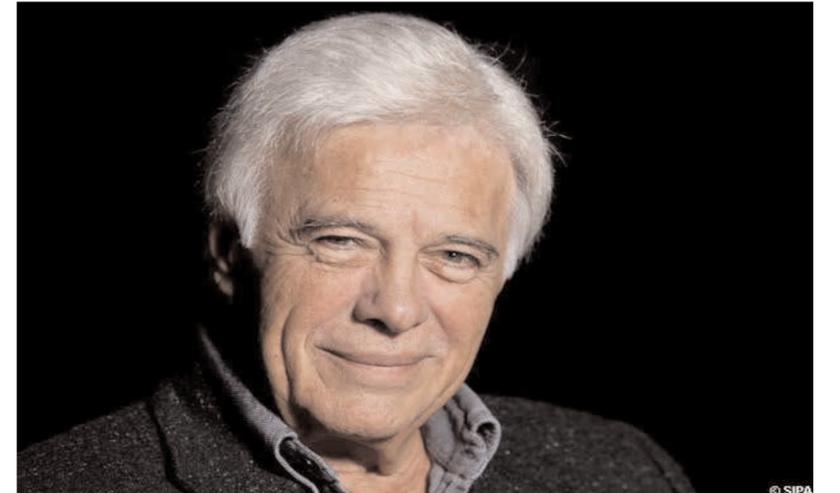
Le théâtre de Kateb Yacine est un théâtre conçu pour le peuple, a indiqué, lundi à Tizi-Ouzou, le dramaturge Bouziane Ben Achour. Le conférencier, qui a donné une communication à la maison de la culture Mouloud-Mammeri, dans le cadre des journées culturelles du théâtre de jeunesse, a expliqué que lorsque Kateb Yacine s'est lancé dans le théâtre avec la troupe "l'Action des travailleurs algériens" à la fin des années 60, "il avait compris que le théâtre dans sa version classique ne l'aidera jamais à toucher beaucoup de gens". Il a donc opté pour un "théâtre en vadrouille", par réaction à "celui fermé et réservé aux espaces clos et à un public restreint". Avec l'auteur du "Cercle des repréailles", c'est le théâtre qui va vers le public, d'où le choix de Kateb Yacine de réduire le décor au strict nécessaire et son choix de l'arabe algérien comme langue d'expression, a expliqué le même dramaturge. Il voulait un théâtre qui va vers son public, un public qui n'avait pas pour habitude d'aller au théâtre, donnant ainsi directement la parole au peuple, a-t-il relevé. M. Ben Achour a indiqué que les pièces de Kateb "n'avaient pas besoin de grands décors et se déplaçaient vers les villages, les universités, les écoles et les usines pour montrer une réalité vécue, un message d'insurgés et rendre compte de la réalité et des luttes des peuples opprimés". Selon le conférencier, l'intégration de chants du répertoire folklorique algérien est perçue, chez "l'enfant des Kloulouti", comme "un acte nécessaire à l'implication du spectateur dans l'interpellation du contenu de ce théâtre au style caricatural et burlesque". Abordant l'œuvre katebienne de manière générale, le conférencier a observé que l'auteur de "Nedjma", a toujours été impliqué dans l'amour, (amour de la femme, des siens, de son pays et l'amour porté à d'autres) et dans la Révolution, qui "a nourri la magie créatrice de son œuvre et imprégné son pouvoir poétique".

D'entrée déjà, le public nombreux de la salle Ibn Zeydoun a accueilli l'humoriste, avant même qu'il n'ait prononcé le moindre mot, avec une salve d'applaudissements dans une atmosphère feutrée et une ambiance de Music-Hall, où l'éclairage réduit se confondait avec les plis du rideau rouge au fond de la scène. "Encore là !", dira l'artiste à ses éventuels détracteurs à qui il ira jusqu'à faire part dans le détail, de son bilan de santé qui l'affranchit de toute affection, dans une mise en scène où il est au téléphone avec son médecin traitant conjurant la mort dans le rire en émettant comme à chaque spectacle le souhait de mourir sur scène. Enchaînant avec un texte sur la nécessité de jouir d'une pensée libre, l'humoriste a poussé le propos à son paroxysme, faisant bouger les lignes de la langue intermédiaire pour dire les choses dans leur authenticité et offrir à la parole tout l'espace nécessaire qui lui est dû. "Faire du drôle avec du triste, c'est ma devise !" révèle-t-il à une assistance conquise, avant d'ajouter dans le même ton solennel "la scène est plus propre que le divan d'un psychologue, n'en déplaise à Sigmund Freud que je renvoie à Michel Onfray !". Renvoyer Freud au philosophe Michel Onfray qui a écrit en 2010 "Le crépuscule d'une idole, l'affabulation freudienne", un réquisitoire de 600 pages dans lequel l'auteur avance que Freud aurait été un imposteur, est une manière de l'humoriste de mettre en valeur -encore plus que la psychanalyse- l'importance de la scène pour son propre équilibre psychique et celui du public.

RIDEAU !" DE GUY BEDOS À ALGER

Le rire, ce n'est pas de la blague

L'humoriste français Guy Bedos a présenté mardi soir à Alger, "Rideau !", son ultime spectacle dans lequel il s'est offert, une fois de plus, une tribune pour évoquer dans le rire et la dérision la situation dans le monde et livrer dans l'émotion son sentiment d'être à nouveau en Algérie.



L'artiste a ensuite passé en revue les conflits actuels dans le monde et est revenu sur des situations de crises précédentes, dénonçant "l'hypocrisie et l'égoïsme des puissances mondiales au détriment du reste du monde" et mettant à nu la "bêtise humaine" sans épargner "quiconque des responsables de ce monde". Citant l'Algérie, son pays natal où il a passé 16 ans de sa vie entre Alger, Constantine, Souk Ahras et Annaba, l'artiste a évoqué son enfance et ses rapports avec sa mère "trop protectrice", selon lui ainsi que tout le dépaysement qu'il a subi au point d'être ému aux larmes avant de réaffirmer son amour, resté intact, à l'Algérie et au peuple algérien, "Autant mourir que de laisser faire du mal à

l'Algérie !" conclut-il. Dans un texte subtil et percutant qui a duré près d'une heure et demi de temps, l'humoriste a déployé son savoir-faire et son professionnalisme et pourfendu les femmes, les hommes, les arabes, les noirs, les français, la nature et ses nouvelles tendances avec "la Joconde" qui devient "le jocond", au plaisir d'un public qui s'est délecté et savouré chaque moments du spectacle. Se disant "émerveillé et troublé", Guy Bedos a fait part de son bonheur d'être en Algérie, face à un public "magnifique" avec lequel il a eu quelques échanges sympathiques en plein spectacle avant de reprendre la parole et rappeler qu'il ne s'agit pas d'un dialogue mais plutôt d'un one man show. Né en 1934 à Alger,

Guy Bedos humoriste, comédien, auteur et metteur en scène compte dans sa carrière fulgurante une trentaine de films, une vingtaine de pièces de théâtre, une quinzaine d'ouvrages, une dizaine de téléfilms et quelques courts métrages et documentaires. Invité du 18^e Salon International du livre d'Alger (SILA), il a présenté et signé son dernier ouvrage "J'ai fait un rêve" dans lequel une série d'entretiens avec Gilles Vanderpooten est rassemblée. Attendu ce soir et jeudi à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth pour le même spectacle, Guy Bedos a révélé au passage, l'existence d'un prochain projet cinématographique avec l'humoriste algérien Fellag.

"LES CAMPS DE REGROUPEMENT DE LA GUERRE D'ALGÉRIE" EN LIBRAIRIE

Devoir de mémoire !

Publié initialement en 1967 en France, le livre "Les camps de regroupement de la guerre d'Algérie" de Michel Cornaton, vient d'être édité en Algérie par les Editions Saihi avec le soutien du ministère de la Culture dans le cadre du 50^e anniversaire de l'indépendance. Le livre reprend une étude par laquelle l'auteur, qui a connu les camps de regroupement en Algérie coloniale lors de son service militaire (1959-1960) avant de revenir les étudier à l'indépendance, a soutenu son doctorat en sociologie. "Voici un livre solidement documenté, et documenté avec bonne foi, sur la tragique histoire des regroupements algériens avant et après la guerre. Car, et c'est le grand intérêt de cette étude, elle ne s'arrête pas en 1962, et elle nous apprend que les regroupés, en majorité, sont demeurés sur place après que le droit leur a été rendu de revenir dans leur ancien foyer", écrit l'ethnologue Germaine Tillion dans la préface. Dans la première partie de l'étude, Michel Cornaton, qui a enquêté auprès de 160 centres

regroupant 170.000 personnes, affirme que les premiers camps de regroupement sont apparus au moment où l'armée coloniale a conquis de vastes territoires. "Pour organiser ces territoires sont créés, en 1844, les Bureaux arabes. Un de leurs principaux objectifs sera de rassembler et de fixer les populations. On a toujours prétendu que les Bureaux arabes envisageaient surtout cette concentration sous l'angle de la sécurité à assurer au pays", souligne-t-il. Si pour l'auteur "il ne fait pas de doute que le regroupement des habitants, dispersés en de nombreux petits douars, a grandement facilité les opérations de pacification", il n'en demeure pas moins que la première raison de la création de ces villages de misères fut "d'abord de s'emparer de l'esprit du peuple algérien, après s'être emparé de son corps". "Les officiers de 1850 alléguèrent des mobiles militaires pour justifier leur politique colonialiste, de la même façon que ceux de 1960 prétexteront des motifs humanitaires pour recouvrir une politique de

regroupement à objectif exclusivement militaires. Assurément, les cantonnements sont à inscrire dans la logique même du colonialisme", soutient M. Cornaton. La guerre de libération nationale a été, selon lui, marquée par la naissance et le développement d'une politique officielle des regroupements pratiquée par les autorités coloniales françaises de 1959 à 1961. "De l'aveu même des autorités françaises, les regroupements sont avant tout une machine de guerre qui permet de couper l'ALN (Armée de libération nationale) de ses assises populaires et de ses soutiens logistiques indispensables", relève l'auteur qui estime à plus 2,3 millions personnes parquées dans les camps, conséquemment à la politique des "zones interdites", soit 26% de la population musulmane. Dans les chapitres V et VI, M. Cornaton a analysé les conditions de vie déplorables dans les camps durant la colonisation comme il s'est attardé sur les conséquences de cette politique qui a complètement bouleversé la société rurale algérienne.

La deuxième partie du livre est consacrée à "la situation des regroupés et des regroupements après l'indépendance" dans plusieurs régions du pays comme Ain Temouchent, la Grande Kabylie, Collo et Ain M'lila. Le chercheur a été amené à constater des regroupements "en augmentation" dans des régions où le secteur socialiste prédomine, "stationnaires" dans les zones à vocation surtout agricole et "en diminution" dans les régions montagneuses désertées, avant d'approfondir leurs caractéristiques sociologiques axées autour du phénomène de "déracinement spatio-temporel". Les actions initiées par l'Etat algérien nouvellement indépendant pour prendre en charge ce "lourd héritage" a constitué le thème de la dernière partie de cette étude. "Pour n'avoir pas réfléchi à l'expérience des regroupements, l'Algérie a construit des centres ruraux qui rassemblent trop souvent à des centres de regroupements", déplore-t-il.

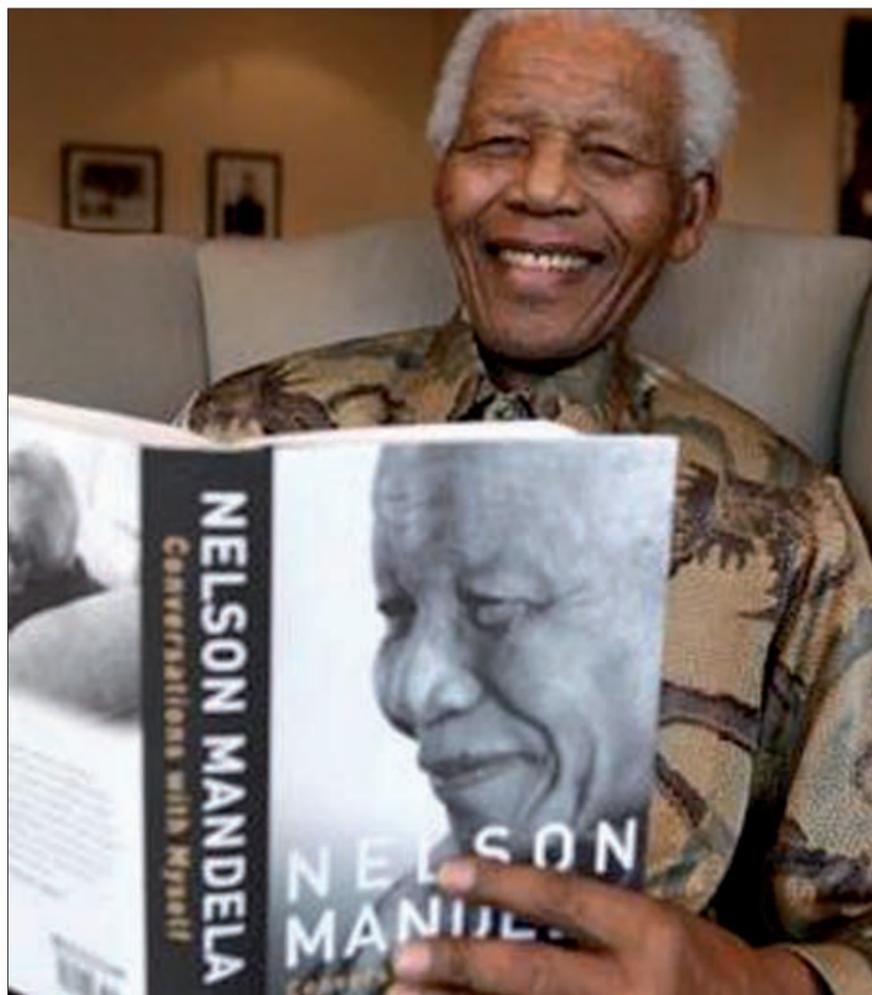
TAPIS ROUGE POUR L'AVANT-PREMIÈRE DU FILM SUR LA VIE DE MANDELA

“Le long chemin pour la liberté !”

L'Afrique du Sud a déroulé le tapis rouge pour l'avant-première du film "Mandela, Long Walk to Freedom", tiré de l'autobiographie de son ancien président, projeté devant les plus hautes personnalités du pays, dont Winnie Madikizela-Mandela, son ex-épouse, et des ministres émus aux larmes.

Inspiré d'un livre publié en 1994 et résultat d'un important travail sur les archives, le film dépeint la vie de Nelson Mandela dans l'intimité de l'action politique et de sa vie personnelle et familiale, de son enfance dans le village xhosa de Qunu (Sud) jusqu'à son élection en 1994 en tant que premier président noir de son pays. Egérie du combat contre le régime raciste de l'apartheid et, à ce titre, figurant parmi les premiers rôles du film, Winnie a confié dimanche n'avoir "pas de mots" pour exprimer ce qu'elle a ressenti à la vue des images du film, soulignant sa fidélité dans "la retranscription de la douleur de ce passé". "Nous devons nous rappeler d'où nous venons et combien cette liberté a été dure à arracher et qu'elle a eu un prix très très lourd", a ajouté Winnie, aujourd'hui âgée de 76 ans, mais interprétée à l'écran par la jeune actrice britannique Naomie Harris. Personnage controversé, Winnie Madikizela-Mandela épousa Mandela en 1958, six ans avant que le militant ne soit condamné à la prison à vie par le régime de la minorité blanche. Pendant les 27 ans de détention de son mari, elle a entretenu la flamme de la

résistance, payant chèrement cet engagement, notamment par de la prison. C'est elle qui s'est tenue à ses côtés, le poing levé, au moment de sa libération en 1990, avant qu'ils ne divorcent en 1996. Présenté à la critique internationale à Toronto en septembre, le film sortira dans les salles en Afrique du Sud le 28 novembre. La projection de dimanche, dans une ambiance digne du Festival de Cannes, avec force caviar, sushis et champagne, a donné un avant-goût de l'accueil que le public sud-africain devrait lui réserver. Plusieurs ministres ont confié avoir "pleuré plusieurs fois", comme Jeff Radebe, le garde des Sceaux, ou avoir éprouvé "des sentiments partagés", comme sa collègue de l'Intérieur, Naledi Pandor, qui a salué "un bon dosage entre divertissement et histoire". Si l'autobiographie de Mandela continue d'être un best-seller en librairie, le film sera l'occasion pour l'Afrique du Sud de célébrer sa propre histoire à travers la figure de Mandela, père de la démocratie multiraciale.



PRIX GONCOURT

Pierre Lemaitre et Yann Moix distingués

Le jury du Goncourt a distingué *Au revoir là-haut* (Albin Michel) de Pierre Lemaitre, un roman picaresque sur des démobilisés de la Grande Guerre. Le prix Renaudot revient au roman-fleuve de Yann Moix, *Naissance* (Grasset). Le jury du prestigieux prix Goncourt a distingué, lundi dernier, *Au revoir là-haut* de Pierre Lemaitre, après 12 tours de délibération. Haletante fiction sur des démobilisés de la Première Guerre mondiale, qui montent une arnaque aussi spectaculaire qu'amorale, ce roman picaresque offre à la maison d'édition Albin Michel une récompense qui lui échappait depuis 2003.

L'écrivain, qui était l'un des favoris, a été choisi par le jury par six voix contre quatre à Frédéric Verger pour son premier roman *Arden* (Gallimard). Le texte de Pierre Lemaitre succède ainsi à l'exigeant roman de Jérôme Ferrari *Le Sermon sur la chute de Rome*. En décernant ce prix, le jury Goncourt, présidé par Edmond Charles-Roux, 93 ans, consacre cette année un livre à la fois populaire et ambitieux qui figure déjà parmi les meilleures ventes (100.000 exemplaires). Première incursion hors du polar de cet auteur de 62 ans, *Au revoir là-haut* est un portrait de la France d'après-guerre qui n'a pas su bien inté-

grer ses Poilus revenus des tranchées, "une génération perdue avant celle de l'après Seconde Guerre mondiale", précise Gladys Marivat, chroniqueuse littéraire. "Pierre Lemaitre, qui vient du polar, a un art du portrait, un art de la gouaille aussi, un travail sur le langage d'absolument admirable, commente la spécialiste. Son roman est un livre sur la Première Guerre mondiale qui va beaucoup compter dans les mois à venir." Alors que la France s'apprête à commémorer le centenaire de la Grande Guerre, le Goncourt 2013 vient rappeler que les soldats ayant combattu au front n'ont pas toujours reçu, au sortir du conflit,

les honneurs que la patrie leur devait. "Au revoir là-haut va donner un peu de piquant à ces cérémonies qui sont attendues", pointe Gladys Marivat. Il n'aura fallu, en revanche, qu'un seul tour pour l'attribution du Renaudot. Annoncée, comme le veut la tradition, dans la foulée du Goncourt, le prix est décerné à *Naissance* (Grasset), roman-fleuve de Yann Moix dans lequel il revient, en pas moins de 1.200 pages, sur son enfance de mal-aimé.

Le pavé de Yann Moix a remporté six voix sur dix. Le reste des suffrages s'est réparti sur "La Route du salut" (Gallimard) d'Étienne de Montéty, *Le Dernier Seigneur de Marsad* (Seuil) de Charif Madjalani et le succès public de *L'extraordinaire voyage du Fakir qui était resté coincé dans une armoire Ikea*. "C'est le prix qu'ont eu Georges Perec, Céline, Marcel Aymé, je suis très ému d'avoir ce prix qui est pour moi le plus beau. C'est un grand honneur et une très grande joie", a déclaré le lauréat, avant de lancer : "C'est un prix qui était fait pour moi et pour lequel j'étais fait."

9^e ATELIER NATIONAL DE CALLIGRAPHIE ARABE À MÉDÉA

Une cinquantaine de calligraphes au rendez-vous

La 9^e édition de l'atelier national de calligraphie arabe, baptisée cette année du nom du célèbre calligraphe turc du XIX^e siècle, Sami Affendi, s'est tenue à la maison de la culture Hassan-el-Hassani de Médéa, en présence de jeunes calligraphes venus de différentes régions du pays. Initiée par l'association Er-rakim, de promotion de l'artisanat et des arts plastiques, cette édition s'est clôturée le 5 novembre et a vu la participation de deux grands calligraphes arabes contempo-

rains, en l'occurrence le Syrien Oussama El-Hamzaoui et le Marocain Abderrahim Koullil, dont les œuvres sont accessibles au public, à l'occasion de l'exposition organisée dans le cadre de cette manifestation culturelle. Une cinquantaine de calligraphes, issus de dix-neuf wilayas du pays, ont participé à cet atelier qui met en relief les travaux et les œuvres réalisés par la nouvelle génération de calligraphes algériens.



ACCUSÉ levez-vous !



ESCROQUERIE

Un cambriolage particulier (2^e partie et fin)

Résumé :

A trois mois de son mariage, Saïd, un jeune fonctionnaire de 32 ans, téléphone à un ami pour lui demander de lui prêter 30 millions. Il discute avec lui au téléphone mais dès qu'il lui parle d'argent, il lui fait croire que la communication s'est soudain détériorée et qu'il ne l'entend plus.

Saïd était convaincu que la perturbation téléphonique évoquée par Merzak était imaginaire. Elle avait été inventée juste parce qu'il n'aimait pas entendre les gens lui demander de leur prêter de l'argent. Néanmoins, comme il s'était écoulé plus de cinq minutes sans que Merzak ne rappelle comme il l'avait promis, Saïd lui retéléphona et quelle ne fut sa surprise lorsqu'il s'aperçut que cette fois la communication ne passait plus du tout et que le téléphone devait « être éteint ou en dehors du champ de couverture ». Saïd appela encore deux fois juste pour « poursuivre le menteur jusques devant la porte de sa maison » comme dit le dicton populaire.

Après quoi, il effaça définitivement le numéro de Merzak de son



répertoire.

Saïd était convaincu que le deuxième ami qu'il comptait appeler lui réserverait le même sort. Alors, il l'ignora préférant appeler Sofiane pour lui dire qu'il était d'accord pour l'affaire qu'il lui avait proposée.

En fin de journée Saïd et Sofiane se retrouvèrent dans le magasin de Mouloud. Celui-ci expliqua l'opération.

- Dans l'arrière boutique de mon magasin, il y a un passage menant vers un local où je garde mon fourgon. Vous chargerez le camion

sans que personne ne vous voie. La marchandise sera cachée chez toi Sofiane. Et moi demain matin, je déposerai plainte et j'irai voir la société d'assurance pour faire ma déclaration de vol. Quand j'aurai reçu mon dédommagement, je vous donnerai chacun 40 millions de centimes.

Le chargement de la marchandise et son transfert au hangar de Sofiane se déroulèrent le plus normalement du monde.

Ce qui l'était moins, et même beaucoup moins, c'était la plainte de Mouloud. Quand les policiers

vinrent inspecter les lieux du délit, les voisins leur dirent qu'à aucun moment, ils ne l'avaient entendu hurler comme le font tous ceux qui sont victimes d'un cambriolage.

Pressé de questions, Mouloud finit par avouer le coup monté qu'il avait échafaudé et il fut arrêté.

Jugé au tribunal de Chéraga, Mouloud a écopé d'une année de prison ferme et de 20.000 DA d'amende.

Ses deux complices ont été condamnés à 6 mois de prison avec sursis.

KA (fin)

VIOL

Nuit de noces cauchemardesque

Djamila ne rêvait que d'une chose : être unie avec le beau jeune homme qui avait demandé sa main et qu'elle n'avait vu en tout et pour tout que pendant cinq minutes lorsqu'il était venu voir ses parents en compagnie des siens. Elle aurait bien voulu, comme toutes les autres filles, célébrer des fiançailles dans une salle des fêtes, mais sa future belle-famille avait considéré cette cérémonie qui n'avait d'ailleurs rien à voir avec nos traditions, comme une dépense inutile. Des cousi-

nes avaient consolé Djamila en lui affirmant qu'elle n'avait qu'à faire des fiançailles. Le plus important n'est-il pas d'avoir eu la chance de tomber sur un mari beau, instruit et travailleur ?

Djamila avait vingt ans et comme la plupart de nos filles n'avait aucune connaissance en matière d'hommes et de sexualité. C'est pourquoi des femmes mariées ont jugé utile de lui donner quelques conseils. Elles lui ont parlé du désir de l'homme, de ses caprices, de ses

qualités et de ses défauts mais aussi d'un certain nombre de rites liés à la nuit de nocce. Il y avait particulièrement une femme qu'elle ne connaissait pas mais qui devait être, se dit-elle, une amie d'une de ses cousines, qui n'arrêta pas de lui dire : « Certains hommes sont très timides, aussi ne t'étonne pas s'ils consomment l'objet de leur désir dans l'obscurité. D'autres, font "ça" en pleine lumière mais avec la tête cachée dans le capuchon d'un burnous

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

L'INSTITUT DE FORMATION DE PERFECTIONNEMENT DES
MAÎTRES DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE - BLIDA-

AVIS DE RECRUTEMENT

L'institut de formation de perfectionnement des maîtres de l'école Fondamentale, annonce l'ouverture de recrutement dans les grades suivants :

| Grade | Mode de recrutement | Conditions d'accès | Spécialité demandée | Nombre de postes budgétaires | Lieu de recrutement | Autre conditions |
|----------------------------------|---------------------|---|---------------------|------------------------------|---------------------|------------------|
| Ingénieur d'Etat en Informatique | CONCOURS SUR TITRE | les candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur d'Etat en informatique ou d'un titre reconnu équivalent ; | - | 01 | l'institut | - |
| Documentaliste-archiviste | | les titulaires d'une licence en bibliothéconomie ou d'un titre reconnu équivalent ; | - | 01 | l'institut | - |
| Technicien supérieur | | les candidats titulaires du diplôme de technicien supérieur en informatique, informatique de gestion ou de diplôme des études universitaires appliquées en informatique | - | 02 | l'institut | - |

Le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :

- Une Demande manuscrite de participation
- Deux (02) photos d'identité
- Une Copie certifiée conforme à l'original du titre, diplôme demandé
- Une Copie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale.
- Une Copie certifiée conforme à l'original du relevé de notes de la dernière année de l'étude
- Une Copie de l'attestation certifiée conforme à l'original justifiant la situation du candidat vis-à-vis des obligations du service national.
- Extrait du casier judiciaire n° 03 en cours de validité
- Eventuellement, une attestation d'expérience professionnelle.

Le candidat définitivement admis au concours doit compléter son dossier par les pièces suivantes :

- Fiche familiale
- Nationalité
- Deux (02) Certificats médicaux (médecine générale et pneumo-phtisiologie).

Délai des inscriptions des dossiers :

Les dossiers seront transmis ou déposés à l'adresse suivante
L'INSTITUT DE FORMATION DE PERFECTIONNEMENT DES MAÎTRES DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE
CITE EL-WOUROUD WA EL-BANAFSAJE BLIDA

Dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de la première parution de cette annonce dans les journaux nationaux.

NOTE : Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération.

LE DIRECTEUR

Midi Libre n° 2021 | Jeudi 7 novembre 2013 - ANEP - 549 027

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme

Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la Wilaya de Tissemsilt

***** AVIS DE RECRUTEMENT *****

La direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Tissemsilt ouvre des concours sur titre pour l'accès au corps :

1- Ingénieur en Informatique -----> (01) un poste.

> Les concours sont ouverts aux candidats titulaires de diplôme d'Ingénieur d'état en informatique Ou d'un titre reconnu équivalent à ces diplômes.

> Les dossiers de candidature doivent être adressés à : Madame la Directrice de la Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la Wilaya de Tissemsilt siège des 05 Directions.

> Le dossier doit comporter les pièces suivantes :

- Demande manuscrite.
- Copie de la carte d'identité nationale.
- Copie du diplôme certifiée conforme à l'original.
- Copie de la situation du candidat vis-à-vis du Service National.
- Extrait du casier judiciaire. N°03.
- 02 photos d'identité.

> Après l'accès final au concours, le dossier du candidat doit être complété par les pièces suivantes :

- Fiche familiale selon le cas.
- Certificat de nationalité.
- Certificats de médecine général et phtisiologie.
- 04 Photos d'identité.
- Certificat de la résidence.

> La date de clôture des inscriptions au concours sur épreuves est fixée à (20) jours à compter de la date de publicité du concours.

La Directrice de la Direction de l'Urbanisme et de la Construction

de la Wilaya de Tissemsilt

Midi Libre n° 2021 | Jeudi 7 novembre 2013 - ANEP - 549 030

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'EL-OUED

DAIRA D'EL-MEGHAÏER

COMMUNE DE STILL

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCAL: 098439215083413

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT

Un avis d'appel d'offre national restreint, est lancé en vue de réaliser le projet suivant :

ETUDE ET REALISATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT POUR LA CITE HABITAT RURAL GROUPE À STILL (LOT REALISATION).

Les entreprises et les sociétés publiques et privées spécialisées dans le domaine (Hydraulique, 2^{ème} degré et plus) concernées par cet avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du service d'équipement de la commune contre paiement de la somme de deux mille dinars algériens (2.000,00 DA).

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

OFFRE TECHNIQUE:

- ✓ La déclaration à souscrire dûment remplie, signée et cachetée.
- ✓ La déclaration de probité dûment remplie, signée et cachetée.
- ✓ Copie légalisée du certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité, activité principale hydraulique (2^{ème} degré et plus)
- ✓ Copie du registre de commerce légalisée par les services du CNRC.
- ✓ Copie légalisée du casier judiciaire du ou des gérants en cours de validité.
- ✓ Copie légalisée de l'extrait de rôle en cours de validité (apuré ou suivi d'un échéancier).
- ✓ Copie légalisée de l'identification fiscale (Immatriculation)
- ✓ Copies légalisées des attestations de mise à jour contre (CNAS-CASNOS-CACOBATPH) en cours de validité.
- ✓ Planning prévisionnel des travaux associé de la durée de réalisation dûment rempli, signé et cacheté.
- ✓ Instruction aux soumissionnaires dûment signée et cachetée.
- ✓ Références professionnelles dûment justifiées suivant cahier de charge.
- ✓ Copie du bilan fiscale de l'exercice 2012 légalisée par les services des impôts, ou copie d'attestation d'activité indiquant le chiffre d'affaire de l'exercice 2012 délivrée par les services des impôts.
- ✓ Liste des moyens humains justifiés suivant cahier de charge.
- ✓ Liste des moyens matériels à mettre en œuvre justifiés suivant cahier de charge.
- ✓ Copie légalisée du statut pour les entreprises (y compris modifications s'il y a lieu)
- ✓ Copie légalisée du certificat de dépôt des comptes sociaux auprès CNRC pour l'année 2012.

OFFRE FINANCIER:

- ✓ La lettre de soumission dûment remplie, signée et cachetée.
 - ✓ Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, signé et cacheté.
 - ✓ Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli, signé et cacheté.
- Les soumissions doivent être adressées sous double enveloppe cachetées anonyme comprenant deux plis distincts: le premier porte la mention (offre technique), et le deuxième porte la mention (offre financier).

L'enveloppe extérieure devra être strictement anonyme et porter la mention :

A M : LE PRESIDENT DE L'APC DE STILL

**-A NE PAS OUVRIR- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT
ETUDE ET REALISATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT POUR LA CITE
HABITAT RURAL GROUPE À STILL (LOT REALISATION)**

La durée de préparation des offres est fixée de 21 jours à partir de la première parution de cet avis sur l'un des quotidiens nationaux, ou sur le BOMOP.

La date de dépôt des offres est le dernier jour de la durée de préparation des offres de (08h:30) du matin jusqu'à (12h:00), si ce jour coïncide avec un jour férié, la date de dépôt sera le jour du travail suivant.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à l'ouverture des plis qui aura lieu la journée de dépôt des offres à (14h:00).

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 180 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Midi Libre n° 2021 | Jeudi 7 novembre 2013 - ANEP - 549 026

FOOTBALL, CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE L1, 11^e JOURNÉE

MCA-USMH, chaud derby à Bologhine

PAR MOURAD SALHI

Les regards seront braqués demain vers le stade Omar-Hamadi de Bologhine qui sera le théâtre de ce grand derby de la capitale à grand enjeu. Cette rencontre, prévue à partir de 16h45, drainera certainement la grande foule, même si elle sera retransmise en direct sur le petit écran. Le MC Alger, qui reste sur une défaite en déplacement contre le CA Bordj Bou-Arréridj (0-1), tentera de se racheter auprès de ses supporters.

Le Doyen, dirigé par le Suisse Alain Geiger, qui demeurait sur deux victoires consécutives à domicile, doit puiser dans ses ressources nécessaires pour espérer maintenir cette dynamique. Les coéquipiers de Yahia Chérif, qui ont concédé leur troisième défaite de la saison face aux Bordjiens, seront certainement mis à rude épreuve par les voisins d'El-Harrach qui n'ont d'autre choix que de remporter les trois points pour améliorer davantage leur position au classement général. Le doyen, qui a reculé d'une place après cette défaite à l'extérieur, en occupant la 4^e position avec un total de 17 points, soit à trois unités du nouveau leader, le CS Constantine, mise sur le gain du match pour éviter d'être distancé par les concurrents. Tenue en échec sur ses bases par l'ASO Chlef, l'USM Harrach doit sortir le grand jeu pour espérer venir à bout du MC Alger qui a retrouvé le chemin des victoires au stade Omar-Hamadi de Bologhine. Les poulains de Boualem Charef, qui occupent toujours la deuxième moitié du classement général, n'ont d'autre objectif que de quitter la zone rouge. Cette rencontre, qui sera dirigée par l'arbitre Bichari, s'annonce palpitante entre deux voisins qui se connaissent parfaitement bien. Les autres matches de cette 11^e journée auront lieu le lendemain samedi à 18h00, hormis la confrontation entre le RC Arbaâ et le leader, le CS Constantine,



Le derby algérois entre le MC Alger et l'USM Harrach ouvrira le bal, demain vendredi, de la 11^e journée du championnat national de ligue 1, dans un rendez-vous entre deux clubs aux objectifs diamétralement opposés.

qui débutera à 15h. La formation des Ponts suspendus, qui s'est emparée de la tête du classement grâce à sa victoire à l'arrachée contre le CR Belouizdad sur la plus petite des marges (1-0), effectuera un déplacement périlleux à Blida pour donner la réplique au nouveau promu, le RC Arbaâ. La seule équipe invaincue cette saison tentera de confirmer sa marche en avant malgré la difficulté de sa mission contre une accrocheuse formation de l'Arbaâ. Le championnat d'Algérie en titre, l'ES Sétif, qui reste sur trois contre-performances,

aura une belle opportunité à domicile pour renouer avec les succès en accueillant la JS Saoura. Les Sétifiens, qui ont essuyé leur première défaite de la saison à l'extérieur face au MO Béjaïa, veulent reprendre leur place de leader. La JS Kabylie, qui a renoué avec les victoires en battant le RC Arbaâ, accueillera pour la seconde fois consécutive sur ses bases le CA Bordj Bou-Arréridj. Les hommes d'Azzedine Aït Djoudi tenteront de confirmer ce bon résultat et préserver leur place sur le podium. L'USM Alger qui a enregistré la venue de l'entraîneur français Hubert Velud à la barre technique à la place de son compatriote Roland Courbis, qui a démissionné de son poste dimanche, se rendra à l'ouest du pays pour donner la réplique au MC Oran. L'USM Alger, qui a renoué avec le succès en battant petitement la lanterne rouge, le CRB Aïn Fekroun, n'aura pas la tâche facile devant une équipe oranaise qui ne lâche rien sur ses bases et qui

veut se racheter de sa dernière défaite en déplacement contre le MC El-Eulma. La JSM Béjaïa, chez qui rien ne va plus cette saison, accueillera le CRB Aïn Fekroun avec la ferme intention de remporter sa première victoire de la saison. Cette rencontre, qui se jouera sans la présence du public en raison de la suspension du stade de l'Unité maghrébine, s'annonce, a priori, à l'avantage des Béjaïois.

M. S.

Mohamed Bichari dirigera le derby

L'arbitre international Mohamed Bichari dirigera le derby algérois entre le MC Alger et l'USM Harrach, prévu ce vendredi au stade Omar-Hamadi (16h45), comptant pour la 11^e journée du championnat professionnel de Ligue 1, a rapporté mardi la ligue de football (LFP) sur son site. Bichari sera assisté de Salaouadji et Bourouba, alors que le quatrième arbitre est Hallalchi. A l'issue de la 10^e journée, le MCA pointe à la 4^e place du classement avec 17 points, alors que l'USMH occupe la 12^e position avec 11 pts.

APS

LIGUE 2, 11^e JOURNÉE

L'USM Bel-Abbès et l'ASM Oran veulent rebondir

Sans victoire lors des deux dernières journées, le leader de la Ligue 2, l'USM Bel-Abbès et son poursuivant, l'ASM Oran, tenteront de se relancer vendredi, en accueillant respectivement l'AS Khroub et l'Amel Boussaâda dans le cadre de la 11^e journée du championnat d'Algérie de football. Les deux équipes sont avides de revanche après n'avoir récolté qu'un seul point en deux matches face à des équipes qui étaient pourtant à leur portée, ce qui a eu pour conséquence la réduction de l'écart les séparant du WA Tlemcen et de l'O Médéa qui se partagent la 3^e place au classement. La venue de l'ASK (15^e) et de l'ABS (12^e), des équipes mal en point, constitue l'occasion idéale pour l'USMBA et l'ASMO de repartir du bon pied et mettre vite aux oubliettes leur petit passage à vide. L'OM, équipe la plus en forme du moment avec 4 matches sans défaite et 10 points récoltés, devrait évoluer sur du

velours en accueillant la lanterne rouge du championnat, l'ES Mostaganem, complètement perdue à la veille de la 11^e journée. Après avoir raté d'un cheveu l'accession la saison passée, l'ESM, avec un petit point au compteur, doit se résigner à jouer le maintien, surtout après la décision de la Ligue de football professionnel (LFP) qui lui a donné match perdu par pénalité et lui a défalqué trois points après le non-déroulement de sa rencontre de la précédente journée face à l'US Chaouia pour absence d'ambulance à l'heure prévu. L'autre prétendant à l'accession, le WAT, effectuera un périlleux déplacement à Blida pour affronter l'USMB qui veut se racheter après sa défaite de vendredi dernier à Alger contre le NA Hussein-Dey (2-0). Les Sang et Or, et après avoir stoppé l'hémorragie face aux Zianides (4 matches sans succès), se rendront chez le MC Saïda, au parcours intermittent cette saison à domicile et à l'extérieur. Ces deux équipes occupent

toutes les deux la 6^e place, en compagnie du CA Batna qui reçoit l'USM Annaba, laquelle vient de perdre son entraîneur Abdelkrim Latrèche, exclu vendredi lors du match gagné à domicile contre Bel-Abbès (1-0) et suspendu 6 mois, dont 3 avec sursis à compter du 5 novembre. Les deux dernières rencontres de ce week-end de L2 verront les promus USC (9^e) et USMM Hadjout (14^e) partir avec les faveurs des pronostics en accueillant, respectivement, l'AB Merouana (9^e) et le MSP Batna (12^e).

APS

Programme

Batna : CA Batna - USM Annaba
Oran : ASM Oran - Amel Boussaâda
Médéa : O Médéa - ES Mostaganem
Oum El-Bouaghi : US Chaouia - AB Merouana
Hadjout : USMM Hadjout - MSP Batna
Saïda : MC Saïda - NA Hussein-Dey
Blida : USM Blida - WA Tlemcen
Sidi Bel-Abbès : USM Bel-Abbès - AS Khroub

Vendredi 8 novembre (16h45)

- MC Alger - USM El Harrach

Samedi 9 novembre

- RC Arbaâ - CS Constantine
- MC Oran - USM Alger
- CR Belouizdad - MC El-Eulma
- JS Kabylie - CA Bordj Bou-Arréridj
- ES Sétif - JS Saoura
- ASO Chlef - MO Béjaïa
- JSM Béjaïa - CRB Aïn Fekroune

LIGUE 1

Quatre joueurs suspendus pour un match

Quatre joueurs du championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnel de football sont suspendus pour un match, assorti d'une amende de 30.000 DA pour "contestation de décision", lors de la 10^e journée de la compétition disputée les 1^{er} et 2 novembre derniers. Les quatre joueurs suspendus sont Hachoud Abderrahmane (MC Alger), Fellah Ahmed (RC Arbaâ), Cheurfaoui Tarek (RC Arbaâ) et Bousmaha Nabil (JS Saoura). D'autre part, la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a infligé une amende de 30.000 DA au MC Oran, au MC El-Eulma, au CR Belouizdad et au MO Béjaïa pour "utilisation de fumigènes". Le MC Oran a écopé d'une autre amende de 50.000 DA pour mauvaise organisation lors du match contre le CA Bordj Bou-Arréridj disputé le 26 octobre dernier. D'autre part, la LFP a laissé ouvert le dossier de la rencontre JS Saoura-JSM Béjaïa (2-0) de la 10^e journée pour complément d'informations.

APS



www.EMPLOIPARTNER.com

Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

| Date | Titre | Organisme | Région |
|------------|---|-----------------------------|--------|
| 21-10-2013 | Agent Administratif et Comptable - ORAN - Nespresso Daba Algérie recrute un Agent Administratif et Comptable sur la région d'Oran pour aider à la préparation du budget, analyse de variance, de prévision et de gestion de trésorerie | Nespresso Daba Algérie, SPA | ORAN |
| 21-10-2013 | Responsable Maintenance Leader mondial dans le secteur Agroalimentaire recrute un Responsable Maintenance pour veiller au respect des normes réglementaires de sécurité pour l'ensemble des installations existantes ou à implanter | Société privée | ALGER |
| 21-10-2013 | Technico-Commercial SCHWING Stetter recrute un Technico-commercial BTP pour établir un plan de prospection afin de cibler les clients potentiels (prise de rendez-vous, démarchage téléphonique, envoi de mails...) | SCHWING STETTER Algérie | ALGER |
| 21-10-2013 | Ingénieur Ordonnancement Pour assurer le suivi de la maintenance préventive et corrective et des modifications, importante société privée recrute un Ingénieur Ordonnancement ayant une expérience d'au moins deux années | Société privée | ALGER |
| 21-10-2013 | télé-conseillères Société d'assurances étrangère recrute ses télé conseillères sur Bâh Ezzouar et environs, postes à mi-temps (matin OU après-midi) Et Plein temps, Très bonne rémunération et encadrement jeune et dynamique | Société privée | ALGER |
| 21-10-2013 | Magasinier Nous recrutons un Magasinier pour assurer l'actualisation des entrées et des sorties sur l'outil informatique et participer à l'organisation du magasin | Société privée | ALGER |
| 20-10-2013 | Web Master Nous recrutons un Web Master qui gère toutes les parties des domaines de la conception du site, gère au jour le jour la technique et met à jour le contenu, développe l'audience du site en l'optimisant pour favoriser un meilleur référencement des moteurs... | Société privée | ALGER |
| 08-10-2013 | Chauffeur démarcheur - Femme - Agence de Communication et d'événementiel recrute dans l'immédiat une jeune femme, chauffeur démarcheur. | Culture Communication | ALGER |
| 08-10-2013 | Chef de Département Technique - Annaba - L'Algérienne des Assurances 2a Recrute un Chef de Département Technique pour sa Délégation Régionale à Annaba | Assurance 2A | ANNABA |
| 08-10-2013 | Chef de Département Technique - Béjaia - L'Algérienne des Assurances 2a Recrute un Chef de Département Technique pour sa Délégation Régionale à Béjaia | Assurance 2A | BEJAIA |
| 07-10-2013 | Mécanicien d'engin de TP ZAGOPE Algérie recrute un Mécanicien d'engin de TP dynamique et autonome, Disponible pour travailler en rotation | ZAGOPE Algérie | ALGER |

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploiartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

40^e jour

40 jours déjà depuis que nous a quittés à jamais le regretté **Benmessahel Maâmar**. Ni le temps ni les larmes ne réussiront à atténuer la douleur de ses proches.

Sa femme **Benslimane Houria** demande à ses proches et à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

à Dieu nous appartenons, à Lui nous retournons



MIDI
Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14, publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Ragout d'agneau aux poivrons



Ingrédients

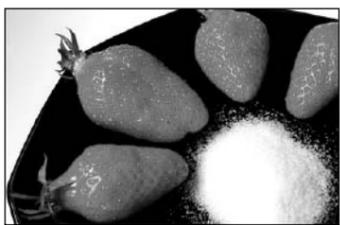
250 g d'agneau (gigot ou épaule)
Sel
Poivre
4 c. à s. d'huile d'olive
2 gousses d'ail
1 piment rouge
1 feuille de laurier
1 poivron rouge
1 poivron vert
2 c. à s. de concentré de tomates
50 ml d'eau

Préparation

Détailler la viande d'agneau en petits cubes et froter avec le sel et le poivre. Faire chauffer l'huile dans une casserole, faire revenir les gousses d'ail puis retirer. Ajouter la viande et la saisir jusqu'à ce qu'elle commence à brunir. Ajouter le piment et la feuille de laurier.

Détailler en lanières les poivrons lavés et épinés et incorporer à la viande. Cuire en retournant régulièrement. Ajouter le concentré de tomates et l'eau. Laisser mijoter à couvert pendant environ 1 h sur feu doux, jusqu'à ce que la viande soit tendre. Rectifier l'assaisonnement avec le sel et le poivre et retirer le piment et la feuille de laurier.

Emincé de fraises au nougat



Ingrédients

250 g de noix de coco râpée
250 g de fraises
200 g de sucre en morceaux
1 demi-citron
1 c. à café d'huile

Préparation

Rincer et équeuter les fraises. Les couper en lamelles. Les répartir sur des assiettes. Réserver.

Mettre les morceaux de sucre dans une petite casserole avec 3 c. à soupe d'eau et un filet de citron. Faire cuire sur feu doux jusqu'à obtention d'un caramel blond (environ 10 min).

Hors du feu, verser la noix de coco en pluie en mélangeant.

Verser cette préparation sur un marbre ou sur le plan de travail huilé. Etaler sur une épaisseur de 1 cm à l'aide d'une spatule. Laisser refroidir puis découper en carrés de 3 cm de côté. Décoller à la spatule et les disposez-les sur l'émincé de fraises.

ACTIVITÉ PHYSIQUE

Quel est le meilleur moment pour courir ?

Quel est le meilleur moment pour courir ? À votre avis, est-il préférable de faire son jogging le matin, le midi ou le soir ? Nous avons listé ici des avantages et inconvénients liés à chaque horaire. Mais le moment idéal, finalement, ce sera toujours le vôtre, c'est-à-dire celui qui vous convient personnellement ; encore, faut-il avoir le choix !

Matin, midi ou soir ?

Chaque situation présente ses propres avantages et inconvénients. A vous de faire les meilleurs choix en fonction de vos préférences et de vos possibilités. Mais n'oubliez pas que l'objectif principal est d'aller courir très régulièrement, en faisant plusieurs séances par semaine (idéalement 3 si c'est votre seul sport pratiqué).

Le jogging du matin :

En allant courir le matin, vous gagnez du temps sur la douche, le déshabillage et le rhabillage. Vous avez le choix de pouvoir déjeuner avant ou après votre séance sportive. C'est le moment de la journée où l'on est le plus en forme, évidemment.

Enfin, courir le matin ne risque pas de perturber votre sommeil. En effet, courir le soir pose souvent ensuite des problèmes d'endormissement (liés à l'effort fourni, au rythme cardiaque qui met du temps à redescendre).

En revanche, le corps n'est pas complètement réveillé tôt le matin, il faut donc le ménager et ne pas trop forcer. Des étirements avant de partir s'imposent pour retrouver une bonne souplesse musculaire et éviter tout problème. Le fait d'enchaîner avec une journée sédentaire dans un bureau peut augmenter le risque de courbatures.

Un conseil : retardez le plus possible l'horaire matinal de votre jogging : 10-11 heures est idéal.



Le jogging du midi :

La température du corps et les aptitudes aux efforts anaérobies sont à leur niveau optimal. C'est un bon moment pour travailler votre vitesse. La récupération est bonne en milieu de journée et il n'y aura pas de risque de perturbation du sommeil. Enfin, votre travail de l'après-midi sera plus performant.

Le jogging du soir :

C'est le bon moment pour atteindre vos objectifs de performance et de vitesse, tandis que la récupération sera excellente. Vous disposerez du maximum d'énergie 5 heures après un déjeuner riche en glucides ou 3 heures après une petite collation. Idéale pour vous défouler après une journée de travail

CONSEILS PRATIQUES

Éliminer les moisissures du rideau de douche



Il n'y a rien de pire que des taches de moisissures sur son rideau de douche. En plus, il est souvent très difficile de s'en débarrasser. D'autant plus que ces moisissures sont dues à l'humidité et reviennent régulièrement. Si c'est aussi le cas de votre rideau de douche et que vous en avez assez de constamment en changer, voici le truc efficace pour se débarrasser en un seul lavage de ces moisissures désagréables et nauséabondes.

Il vous faut :

- 1 demi-tasse de détergent à lessive
- 1 demi-tasse de bicarbonate de soude.

- 1 tasse de vinaigre

Comment procéder ?

- Ajoutez la tasse de détergent à votre lessive.
- Mettez le de bicarbonate de soude directement dans votre machine à laver.
- Faites tourner votre machine à l'eau tiède (bien sûr, ne mettez que votre rideau de douche à laver dans votre machine à laver).

- Ajoutez une tasse de vinaigre blanc au premier rinçage. Avant que votre machine lance le cycle d'essorage, sortez votre rideau de douche et étendez-le pour qu'il sèche.

Et voilà, votre rideau est parfaitement propre sans aucune tache de moisissures.

Astuces

Pour que le miel ne colle pas



Pour ne plus vous débattre avec votre cuillère pour récupérer tout

le miel dessus, voici une solution toute simple. Avant d'utiliser votre cuillère, trempez-la dans de l'eau très froide.

Obtenir des cerneaux entiers de noix



Faites les tremper toute une nuit dans de l'eau sucrée ou bien salée. Ainsi, lorsque

vous tenterez de les ouvrir, elles se décoquilleront facilement, préservant ainsi les cerneaux tout entier !

Un melon au bon goût



Si vous avez préparé votre dessert de melon en avance, son goût peut être altéré au moment

de le servir. Pour éviter cela, enveloppez-les dans un torchon et déposez-les au réfrigérateur.

Alléger les aubergines



Lorsque vous souhaitez griller des aubergines sans qu'elles soient trop gorgées d'huile de cuisson, un seul remède ! Passez-les dans de la farine afin qu'elles se parent d'une fine couche.

Mots fléchés n°26

| | | | | | | | | | | | | | |
|----------------------------------|---|-------------------------------|-------------------------------|------------|-----------------------------------|----------------------------------|---|--------------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|--------------|--------------------------------|-------------------|
| envenimer | ↓ | situas attractior universelle | ↓ | allié | ↓ | ferait un trou partie du pinceau | ↓ | loutres de mer technique raffinée | ↓ | jeune cochon | ↓ | point du levant patron d'arche | ↓ |
| villes | ↓ | | | extirperas | ↓ | | | | | | | | |
| rissolera au four empreinte | → | | | | | | | | | pièce de viande rivière de Chine | → | | |
| | ↓ | | | | | soutien d'orphelin mit à part | → | | | | | | grosse correction |
| départs de navire | → | | | | | | | point sur la mer parties de costumes | → | | | saillie du palais | ↓ |
| prévins | ↓ | | | | | sorti du sommeil muscles du bras | → | | | | | | |
| mot de liaison | → | | modérés | → | | | | | | obtenus | → | | |
| adipeux | ↓ | | équipait le cheval | → | | | | | | lichen grisâtre | → | | |
| | ↓ | | | | âge géologique l'opposé du zénith | → | | | vieux indiens | → | | | |
| fit la peau lisse | → | persévérances extraordinaires | → | | | | | | rota | → | | double équerre parfaite | → |
| | ↓ | | | | | temps sans fin | → | | | | | | |
| attaque de banque revoie le jour | → | | | | | élimera | ↓ | | païs d'Europe adversaires | → | | | il précède le ter |
| | ↓ | | | | | | | | | union économique mort | → | | |
| abri de bateaux | → | rage de poète remâchera | → | | | | | précis | → | | nom de pomme | → | éclatai |
| | ↓ | | | | | | | dieu de l'amour | → | | céréale | → | |
| | ↓ | | | | profitables | → | | | | | | | |
| propulsé | → | | | | note | → | | | | terme de tennis fondement | → | | traumatisme moral |
| répandai | ↓ | | mouvement de la mer proverbes | → | | | | | | | | | |
| | ↓ | | | | | oubliee | → | | | | | bonne carte oiseau siffleur | → |
| abri d'oisillons s'étiolait (se) | → | | | | | autre do | → | | | | | | |
| | ↓ | | | | boite à boulot déesse d'Égypte | → | | | | endossa | → | | |
| | ↓ | | | | | | | couvert d'étain symbole de nudité | → | | changer | → | partie de partie |
| dons de défunt | → | | | | | opposé en raccourci arrivé | → | | garde d'enfant flemmard brésilien | → | | | |
| calme | ↓ | | | | | | | | sinques araignées | → | | | |
| passerai au crible | → | | | | | | | | | filets | → | | |

| | | | |
|---------------|-------------|------------------------|----------------------------------|
| SUDOKU | N°26 | SOLUTION SUDOKU | SOLUTIONS MOTS FLECHES 25 |
|---------------|-------------|------------------------|----------------------------------|

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|-----------------------------|
| 8 | 4 | | 6 | 1 | 6 | 5 | 9 | 1 | 4 | 7 | 3 | 8 | 2 | • S • M • R • M • B • F • A |
| | | 5 | | 9 | 4 | 3 | 8 | 6 | 2 | 5 | 7 | 9 | 1 | REGULARISATION |
| 1 | 4 | 9 | 7 | | 1 | 7 | 2 | 3 | 9 | 8 | 4 | 5 | 6 | • DELIBERATIONS |
| 6 | | 7 | | 2 | 5 | 9 | 1 | 2 | 7 | 3 | 6 | 4 | 8 | MINERALE • TRUC • |
| 7 | | | | | 8 | 6 | 7 | 4 | 1 | 9 | 2 | 3 | 5 | • METACARPE • LEV |
| | 4 | | 6 | | 3 | 2 | 4 | 8 | 5 | 6 | 1 | 7 | 9 | VERS • HIATUS • SE |
| | | 6 | 9 | 3 | 9 | 1 | 3 | 7 | 8 | 2 | 5 | 6 | 4 | • NA • CES • OSEE • N |
| 5 | 3 | | | | 8 | 8 | 6 | 7 | 4 | 1 | 9 | 2 | 3 | ATTIRE • OSEILLE |
| 3 | 9 | | 4 | 1 | 9 | 9 | 1 | 3 | 7 | 8 | 2 | 5 | 6 | • AILE • PRE • NIER |
| | | | | | 8 | 2 | 8 | 6 | 5 | 3 | 4 | 9 | 1 | PTOLEMEE • TEMPE |
| | | | | | 8 | 7 | 4 | 5 | 9 | 6 | 1 | 8 | 2 | • INUSITEES • ARE |
| | | | | | 8 | 6 | 7 | 4 | 1 | 9 | 2 | 3 | 5 | BOSS • MASSEE • OS |
| | | | | | 8 | 6 | 7 | 4 | 1 | 9 | 2 | 3 | 5 | • N • IDES • ATLAS • |
| | | | | | 8 | 6 | 7 | 4 | 1 | 9 | 2 | 3 | 5 | ESSOREES • SISES |
| | | | | | 8 | 6 | 7 | 4 | 1 | 9 | 2 | 3 | 5 | • ANA • SEMESTRE |
| | | | | | 8 | 6 | 7 | 4 | 1 | 9 | 2 | 3 | 5 | GARNIS • NU • ORIN |
| | | | | | 8 | 6 | 7 | 4 | 1 | 9 | 2 | 3 | 5 | • EMINENT • ANEES |
| | | | | | 8 | 6 | 7 | 4 | 1 | 9 | 2 | 3 | 5 | URES • CUIT • SI • U |
| | | | | | 8 | 6 | 7 | 4 | 1 | 9 | 2 | 3 | 5 | • ENTE • REAC • NOE |
| | | | | | 8 | 6 | 7 | 4 | 1 | 9 | 2 | 3 | 5 | ARTERES • COUTIL |
| | | | | | 8 | 6 | 7 | 4 | 1 | 9 | 2 | 3 | 5 | • ASSENT • NEES |

Led, l'éclairage de demain !

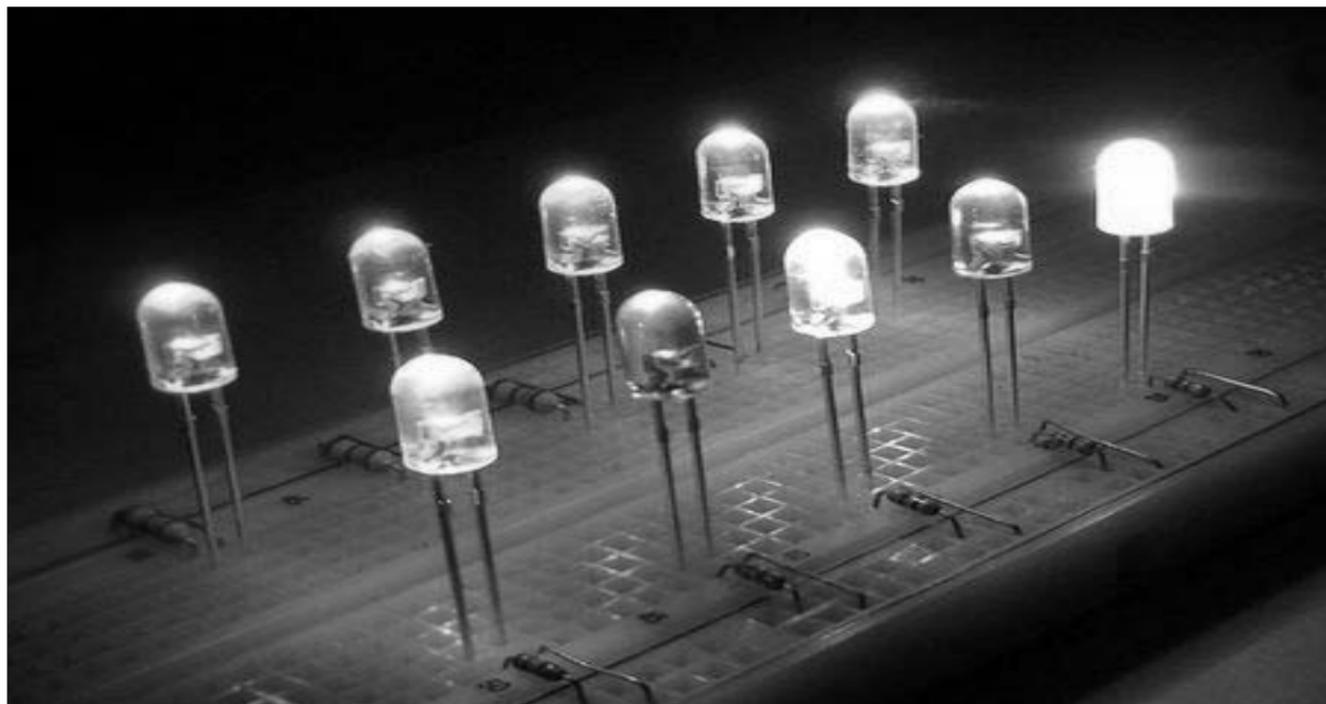
Des phares de voiture aux luminaires du salon, les Led sont partout. La technologie Led, qui a plus de 100 ans maintenant, n'en finit plus de dévoiler ses performances.

Toujours plus efficaces, encore plus fiables, les Led des années 2010 présentent maintenant des colorimétries (et en particulier les Led blanches) leur permettant d'être intégrées dans les applications d'éclairage les plus contraignantes, mais également les plus exigeantes, requérant des niveaux de performances identiques voir supérieurs aux technologies plus traditionnelles (incandescence, fluorescence, décharge).

Des rendements supérieurs à 120 lm/W sur des modèles de Led commerciaux et disponibles à la vente sont désormais possibles, atteindre plusieurs dizaines de milliers d'heures sans pertes trop importantes (inférieures à 30 %) est monnaie courante, et des spectres de Led blanches validés par des concepteurs lumière et autres conservateurs de musée existent et sont disponibles.

Des pays précurseurs

Les États-Unis, le Japon ont été les précurseurs de cette technologie notamment dans les années 50 et 60 quand les premières Led rouges puis jaunes sont nées, puis dans les années 90 avec les premières productions de Led bleues et de Led blanches. Ainsi, la technologie Led inspire



aussi les artistes, en plus de trouver une utilité dans de nombreuses applications du quotidien.

Pour l'année 2012, l'Asie représentait plus de 70 % du chiffre d'affaires en matière de revenu pour les sociétés qui fabriquent des Led (fabricants de puces et ceux de Led con fondus), et pour 2013, il semble que cette proportion s'accroisse encore en défaveur de l'Occident.

Performances croissantes

La surcapacité de certains fabricants, couplée à une conjoncture économique et à des développements d'applications nécessitant de moins en moins de composants nous a plongés dès 2011 dans une période

relativement turbulente pour les prévisions de futures performances et de réalisations de chiffre d'affaires. Seules les applications d'éclairage présentent aujourd'hui des marges de progression importantes, d'autant qu'au fil du temps, de nouvelles idées sclérosées jusque-là (par manque de performances, prix trop élevés, etc.) réapparaissent et peuvent être mises sur le marché.

Les Led blanches s'invitent progressivement dans les applications d'éclairage, car leur spectre d'émission peut être proche de celui des lampes à incandescence par exemple.

Les Led blanches s'invitent progressivement dans les applications d'éclairage, car leur spectre d'émission

peut être proche de celui des lampes à incandescence par exemple. Dans ce dossier, Laurent Massol, auteur du livre *Les Led pour l'éclairage*, aux éditions Dunod, explique ce qu'est une Led, apporte des précisions sur cette technologie et en explique le fonctionnement, mais balaye aussi les paramètres indispensables à maîtriser pour permettre d'identifier, de sélectionner et d'intégrer des Led dans une application d'éclairage. Les récentes performances des composants et des applications seront ensuite présentées, pour donner au lecteur une vision d'ensemble des paramètres technicoéconomiques de cette technologie.

Les dauphins en vieillissant deviennent durs d'oreille

Publiant leurs travaux dans le *Journal of Experimental Biology*, des chercheurs de Singapour et de Chine ont expérimentalement mis en évidence un vieillissement des organes auditifs et d'écholocation chez un dauphin à bosse âgé, par rapport à un spécimen jeune.

Si un déclin de l'audition au fil des années avait déjà été constaté chez une pseudorque ainsi que chez des grands dauphins captifs, un tel phénomène n'avait encore jamais été dûment démontré chez des cétacés vivant à l'état sauvage. Profitant de la présence dans le sud de la Chine d'un dauphin à bosse de l'Indo-Pacifique (*Sousa chinensis*) accidentellement échoué mais recueilli et soigné, des chercheurs asiatiques ont récemment pu observer que ce vieillissement de l'ouïe

concerne ces animaux tout autant que l'homme. Les scientifiques de l'Université nationale de Singapour et de l'Académie chinoise des sciences ont émis, près de ce dauphin mâle d'un âge estimé à environ 40 ans, des signaux sonores de fréquence et d'intensité variées. Préalablement, ils s'étaient appliqués à fixer sur la tête de l'animal et sur son dos des électrodes permettant de traduire en audiogrammes les réponses de ses organes neurosensoriels à ces stimuli. Ils ont également analysé les clics d'écholocation émis par le dauphin alors qu'il nageait dans un bassin. Les chercheurs ont enfin comparé ces résultats à ceux obtenus en 2007 avec un mâle de la même espèce âgé de 13 ans, recueilli dans des circonstances similaires. Cette analyse montre que le spécimen âgé peinait à entendre les sons à haute

fréquence, et émettait des clics d'écholocation d'une fréquence inférieure à ceux émis par le jeune. Ils avaient notamment tendance à déplacer apparemment ses clics vers une gamme sonore dont il pouvait encore percevoir l'écho.

Une oreille qui vieillit

Peut-être l'audition du dauphin quadragénaire avait-elle été affectée par les bruits générés par la navigation de plaisance dans son habitat naturel. Mais, estiment les chercheurs, bien plus vraisemblablement, la sensibilité auditive du cétacé avait baissé pour la même raison qu'elle baisse chez l'homme - et probablement chez la plupart des mammifères : l'animal avait tout simplement vieilli !

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

BINGO

Inventeur : Edwin S. Lowe **Date :** 1930 **Lieu :** États-Unis

En 1530, Lo Giuoco del Lotto décida de créer une nouvelle loterie. Il s'agissait d'une carte de 12 numéros. Le crieur avait dans sa main, un sac dans lequel il avait des petits cylindres de bois sur lesquels les chiffres de 11 à 99 étaient inscrits. Le gagnant était celui dont les chiffres de la carte avaient tous été nommés.



100 % FOOT



20h45



Chroniqueurs et invités éclairés décryptent et commentent l'actualité du ballon rond. Coups de gueule, débats, prises de becs, fou rires et une certitude : pas de langue de bois.

ALBERT EST MÉCHANT



22h30



Patrick Lechat apprend que son père, le célèbre écrivain Jo Lechat, qu'il n'a jamais connu, vient de mourir en laissant une fortune colossale. «Ca tombe bien !», Patrick Lechat et sa famille sont en ce moment dans une très mauvaise passe. Albert Moulinot, personnage excentrique qui se révèle être le demi-frère de Jo, vit au fin fond de la Dordogne. Albert qui est contre le travail, est l'unique bénéficiaire de l'héritage de Jo Lechat. Patrick doit alors rencontrer Albert qui est tout à fait prêt à renoncer à son héritage car il ne veut rien, il est pour l'abolition de l'argent. Sauf que Patrick doit ramener Albert à Paris afin qu'il signe sa renonciation à l'héritage.

ENVOYÉ SPÉCIAL



20h45



Au sommaire : «Sur les traces de Xavier Dupont de Ligonnès». Xavier Dupont de Ligonnès, chef d'entreprise nantais apparemment sans histoires et bon père de famille, est soupçonné d'avoir tué sa femme et ses quatre enfants en avril 2011 avant de disparaître dans le Sud de la France... Pourquoi aurait-il assassiné femme et enfants ? Qu'avait donc à cacher cet homme organisé et charismatique ? Quel événement aurait pu être le déclencheur ? Pourquoi l'un de ses enfants serait-il mort deux jours après les autres ? Anne-Sophie Martin, spécialiste des affaires judiciaires, a remonté le fil de cette histoire trouble... - «Afrique du Sud : les raisins de la honte».

BORDEAUX, HISTOIRES DE CHÂTEAUX



20h45



Franck Ferrand part à la découverte des grands châteaux du Médoc qui ont fait l'histoire de la ville de Bordeaux et de sa région. Depuis le mariage d'Aliénor d'Aquitaine, au Moyen Âge, le vin de Bordeaux fait partie de l'Histoire de France. Et c'est notamment grâce au commerce du vin que la ville de Bordeaux va acquérir son statut de cité prestigieuse, lié à la naissance des premiers crus classés au milieu du XIXe siècle, parmi lesquels Latour, Margaux, Laffite-Rotschild, Haut-Brion... Grâce au vin, la ville de Bordeaux va ainsi devenir l'une des métropoles les plus prospères d'Europe.



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

TELLEMENT VRAI SPÉCIAL 5 ANS



20h50



Cinq ans, ça se fête ! Depuis cinq années déjà, tous les jeudis soirs, les témoins de «Tellement vrai» se dévoilent sans pudeur et font partager leur vie. Ils sont drôles, touchants, émouvants... Ce soir, le présentateur Matthieu Delormeau accueille cinq d'entre eux, cinq hommes et femmes qui ont ouvert leur cœur aux téléspectateurs. Où en sont-ils aujourd'hui ? Réconciliations, bébés, perte de poids impressionnante ou nouvelle histoire d'amour... Un rendez-vous plein de belles surprises et d'émotion.

FBI : PORTÉS DISPARUS TOUS POUR UN



20h45



Cela fait un peu plus de quatre heures qu'une jeune adolescente, Malia, a disparu du centre de détention de Barkley, où elle était en train d'effectuer une peine de dix-huit mois pour avoir provoqué un accident de voiture en état d'ivresse. L'enquête menée au sein de l'institution montre qu'avant sa disparition, Malia avait reçu une menace de mort par écrit.

BONES LE TRIBUNAL DES CITOYENS

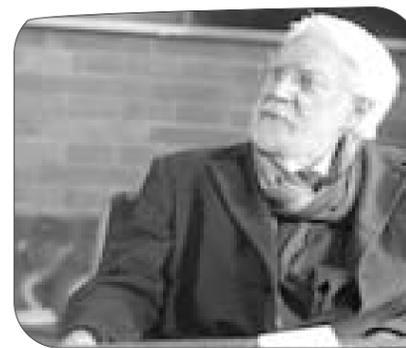


20h50



Le corps d'une femme de 25 ans est découvert dans un bâtiment abandonné. La victime était productrice d'une émission de télévision mettant en scène des procès à sensation, «Le Tribunal des citoyens», présentée par l'excentrique juge Trudy. Côté vie privée, Temperance est bien déterminée à prouver l'innocence de sa fille Christine, accusée par la directrice de la crèche d'avoir mordu une autre petite fille...

CROSSING LINES SORTIE DE ROUTE



20h50



Une voiture abandonnée entraîne Sebastian et l'équipe en Pologne où le Scan-Gen, son outil de scan en trois dimensions, révèle la présence d'un cimetière caché. Leur enquête met ainsi au jour l'existence de combats mortels dans lesquels sont jetées de force des familles de touristes. Quand Eva et Tommy décident de se faire passer pour des civils, leur vie se trouve en danger. Louis et Carl doivent alors unir toutes leurs ressources pour les tirer de ce mauvais pas à temps.

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Natalia Vodianova

elle attend son
quatrième enfant

Le mannequin, Natalia Vodianova, attend son quatrième enfant. C'est l'heureux père qui a annoncé la bonne nouvelle. Le premier pour lui, mais le quatrième pour elle.



Isabelle Vitari

un deuxième
enfant pour la fin
de l'année

Isabelle Vitari nage dans le bonheur ! Elle s'apprête en effet à pouponner très prochainement. Déjà maman d'une petite fille il s'agit donc du deuxième enfant pour

Simon Cowell

il a déjà choisi le
prénom de son
futur fils

À 53 ans Simon Cowell s'apprête à devenir papa pour la première fois en février prochain. Autant dire qu'il a eu le temps de réfléchir et se choisir un prénom.



| Horaires des prières pour Alger et ses environs | |
|---|-------|
| Fadjr | 05h48 |
| Dohr | 12h31 |
| Asr | 15h24 |
| Maghreb | 17h46 |
| Icha | 19h09 |

COMMISSION INTERNATIONALE JURIDIQUE "PARIS-ALGER" Le divorce en droit algérien et en droit international privé en débat



PAR LAKHDARI BRAHIM

La rencontre sur le thème du "Divorce en droit algérien et en droit international privé" organisée mardi à Paris par la Commission internationale juridique "Paris-Alger" vise surtout à éclairer le juge français sur les dernières évolutions intervenues en la matière en Algérie, apprend-on auprès des organisateurs. Le responsable du Barreau de Paris de la Commission internationale "Paris-Alger", Me Chems-Eddine Hafiz, a présenté, à cette occasion, la genèse du droit de la famille qui tire ses sources du droit musulman et dont s'inspire le législateur algérien pour statuer sur des cas de divorce. Après avoir rappelé que le législateur algérien a prévu trois formes de divorce (le divorce par consentement mutuel, à l'initiative de l'époux et à celle de l'épouse), il a réfuté, s'agissant du divorce pris à l'initiative de l'époux sur la base de l'article 48 du Code de la famille, la notion de "répudiation" dont le juge français qualifie le jugement algérien lorsqu'il est saisi d'une demande d'exequatur (procédure visant à permettre l'exécution forcée en France d'une décision de justice étrangère).

"Les juridictions françaises depuis 2004 rejettent les décisions algériennes fondées sur les dispositions de l'article 48 du Code de la famille", a-t-il indiqué, estimant qu'"il s'agit d'une répudiation unilatérale et discrétionnaire, donc contraire à la conception française de l'Ordre public international juge".

Il a souligné, toutefois, que l'intervention du juge dans la procédure de divorce en Algérie a mis fin à cette forme de répudiation, celui-ci ayant le pouvoir de condamner l'époux à des dommages intérêts, s'il estime que l'époux a abusé de son action. L'avocat à la cour de Paris a par

ailleurs décrit les deux possibilités offertes à l'épouse pour demander le divorce et la procédure dont elle dispose en procédant au versement de la "khol'â" (droit de divorce aux femmes) à l'époux. De son côté, Me Alain Devers, du Barreau de Lyon et enseignant à l'Université Lyon3, a présenté les aspects de droit international privé du divorce entre ressortissants algériens résidant en France ou entre Français et Algérien. Il a notamment évoqué la législation européenne (Le règlement Bruxelles II bis applicable à tous les pays de l'Union européenne, et le Règlement 1259/2010 du 20 décembre 2010 mettant en œuvre une coopération renforcée dans le domaine de la loi applicable au divorce et à la séparation de corps). La commission juridique internationale "Paris-Alger" visant notamment le rapprochement entre les avocats des Barreaux des deux capitales a été lancée le 17 avril dernier depuis Paris. Selon la bâtonnière du Barreau de Paris, Christianne Férel-Schuhl, qui a mis sur pied la Commission, l'objectif essentiel de cette dernière est de croiser les regards en termes de culture juridique, mais aussi de faire du Droit comparé et de réfléchir à la manière d'harmoniser cette approche. C'est la 18^e commission du genre au Barreau de Paris qui compte aussi des commissions thématiques ayant en charge l'étude des différentes spécialités du Droit. Elle est la première du genre entre un pays du Maghreb et le Barreau de la capitale française, qui dispose d'une Commission Maghreb regroupant les avocats ayant des "affinités, des relations d'affaires ou d'influence" avec les confrères des pays du Petit Maghreb que sont le Maroc, l'Algérie et la Tunisie.

L. B.

INCENDIE DE LA LAITERIE DE BARAKI D'importants dégâts déplorés

Un incendie s'est déclaré mardi dernier à la laiterie Jughurtha de Baraki située à la cité des 13-Hectares dans la commune de Baraki, à Alger, sans heureusement faire de victimes.

"Les unités de la Protection civiles n'ont ménagé aucun effort pour éteindre l'incendie", a fait savoir le responsable de la Protection civile de la Wilaya d'Alger. Pas moins de 17 unités de la Protection civile "ont été mobilisées pour éteindre l'incendie et circonscire les flammes afin de les empêcher de gagner l'ammoniaque

stocké dans une partie de la laiterie", a déclaré le colonel Mohamed Tighrissine. Selon les informations fournies à la Protection civile par les employés de la laiterie, quelque 20.000 litres d'ammoniaque y sont stockés.

Les causes du sinistre ne sont pas encore connues, a encore fait savoir le responsable.

L'incendie s'est déclaré aux environs de 14h au niveau d'un dépôt d'articles d'emballage contenant des produits en plastique et en carton.

SAHARA OCCIDENTAL

Le Huffington Post plaide pour le droit à l'autodétermination

Le quotidien américain *Huffington Post* a prôné le droit à l'autodétermination au Sahara occidental en affirmant que le Maroc "occupe illégalement" les territoires sahraouis tout en insistant sur l'impérativité d'un mécanisme de surveillance des droits de l'homme. Dans un rappel historique, *Huffington Post* souligne qu'au milieu du 20^e siècle, plusieurs pays africains avaient commencé à acquérir leur indépendance des puissances coloniales et qu'aujourd'hui, "tous les Etats africains sont considérés comme souverains sauf un qui est le Sahara occidental".

Contrairement à la plupart des Etats africains qui, poursuit-il, ont exercé leur droit à l'autodétermination avant le retrait de la puissance coloniale, "le Sahara occidental avait été immédiatement et indûment revendiqué par ses pays voisins, le Maroc et la Mauritanie, après le retrait de l'Espagne, son ancien colonisateur". A ce propos, il précise qu'en 1975, "le Maroc a envahi et occupé le Sahara occidental alors qu'un mois plus tôt, la Cour internationale de justice avait statué que ni le Maroc ni la Mauritanie ne disposent d'un fondement juridique d'une souveraineté territoriale sur le Sahara occidental".

Le *Huffington Post* qualifie catégoriquement cet acte d'"occupation illégale" par le Maroc tout en rappelant que la Mauritanie s'était retirée du Sahara occidental en 1979 alors que l'occupant marocain contrôle la plupart du territoire sahraoui.

Sur la base de ces faits, cet influent journal américain observe que le Maroc "occupe illégalement" le Sahara occidental depuis 38 ans et qu'en dépit du droit de l'Onu qui stipule le droit inaliénable d'exercer librement l'autodétermination, des



puissances internationales n'interviennent pas pour exiger un référendum d'autodétermination à l'instar de ce qui avait été pratiqué pour les autres Etats africains.

Pour l'Onu, le journal considère que, souvent, elle n'applique pas le droit international lorsque cela "contredit l'intérêt des puissances mondiales" et que le cas du Sahara occidental en est la preuve.

De surcroît, le quotidien américain considère que "le pire échec" de l'Onu est de n'avoir pas introduit le mécanisme de surveillance des droits de l'Homme des Sahraouis au sein de la Minurso, et ce, en dépit des nombreux rapports accablants des ONG internationales des droits de l'Homme sur la violation de ces droits du peuple sahraoui par le Maroc.

Soutenant l'importance d'une médiatisation plus large de la question sahraouie, le *Huffington Post* regrette et dénonce le silence complice ou, parfois, la censure frappant des médias marocains et étrangers sur le dossier du Sahara occidental.

Décès de l'ambassadeur d'Algérie au Mexique

L'ambassadeur d'Algérie au Mexique, Abdelhamid Abrous, est décédé mardi à Mexico à l'âge de 59 ans suite à un AVC, a-t-on appris mercredi auprès du ministère des Affaires étrangères. Abdelhamid Abrous

a occupé durant sa carrière plusieurs postes de responsabilité au ministère des Affaires étrangères, dont celui de directeur du département Europe. Il a également été ambassadeur d'Algérie au Zimbabwe.

PRIS EN CHARGE PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Retour d'une centaine de hadji au pays

Une mission regroupant une centaine de hadji pris en charge par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, est rentrée, mardi soir, au pays après avoir accompli les rites du hadj 2013 dans de bonnes conditions.

Cette mission est composée de hadji issus de plusieurs wilayas du pays et résidant, pour la plupart, dans des centres pour personnes âgées relevant du secteur de la Solidarité nationale ainsi que des personnes démunies.

La mission a été accueillie à l'aéroport Houari-Boumediene par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Souad

Bendjaballah. Les hadji ont adressé un message de "remerciement et de reconnaissance" au président de la République qui leur a permis d'accomplir les rites du hadj.

Dans leur message, les pèlerins ont souhaité "un bon rétablissement et un longue vie" au président de la République pour qu'il puisse "parachever le parcours pour lequel il a travaillé sans relâche depuis son jeune âge au service du pays et hisser ce dernier au rang des pays développés". Tout au long de leur pèlerinage, ont déclaré les hadji, "nous avons prié Dieu Tout Puissant pour préserver notre cher pays ainsi que toute la nation musulmane."